

Chronique des événements nucléaires en Suisse (Martin Egger)

2000

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2000](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2000](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2000](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2000](#)

2002

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2002](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2002](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2002](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2002](#)

2004

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2004](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2004](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2004](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2004](#)

2001

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2001](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2001](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2001](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2001](#)

2003

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2003](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2003](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2003](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2003](#)

2005

[du 1^{er} janvier au 31 mars 2005](#)

[du 1^{er} avril au 30 juin 2005](#)

[du 1^{er} juillet au 30 septembre 2005](#)

[du 1^{er} octobre au 31 décembre 2005](#)

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2000 (Martin Egger)

(4375) 1er janvier: comme l'on s'y attendait, le passage à l'an 2000 n'a entraîné aucun problème d'informatique dans les centrales nucléaires.

(4376) 1er janvier: la puissance électrique brute de la centrale nucléaire de Leibstadt s'élève désormais à 1170 MW depuis le début de l'année, et la puissance nette à 1115 MW (voir nos 4240 et 4337 de la chronique).

(4377) 1er janvier: la puissance électrique brute de la centrale nucléaire de Beznau II s'élève désormais à 380 MW depuis le début de l'année, et la puissance nette à 365 MW (voir no 4352 de la chronique).

(4378) 7 janvier: l'Office fédéral de l'énergie accorde à la centrale nucléaire de Gösgen l'autorisation relative au transport de 60 assemblages combustibles usés à l'usine de retraitement de La Hague.

(4379) 13 janvier: quinze événements classés ont été enregistrés en 1999 dans les installations nucléaires suisses. Ils ont tous été classés au niveau 0, c'est-à-dire au-dessous de l'Echelle internationale des événements nucléaires Ines, qui compte sept niveaux.

(4380) Un transport d'assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Beznau en direction de l'usine de retraitement de La Hague, et un autre celle de Gösgen.

(4381) 25 janvier: par 66 voix contre 53 et contrairement à la demande du Conseil d'Etat, le Conseil cantonal de Soleure transmet une motion relative au lancement d'une initiative cantonale "pour une législation énergétique et fiscale par l'Assemblée fédérale qui soit compatible avec l'énergie nucléaire" (voir no 4359 de la chronique).

(4382) Les centrales nucléaires suisses ont produit l'année passée 23,62 milliards de kWh d'électricité et de chaleur à distance. La production d'électricité a atteint 23,53 milliards de kWh, soit 3,4% de moins que l'année précédente. Le taux d'utilisation s'est élevé à 86,5%. Les centrales nucléaires de Leibstadt et de Mühleberg ont enregistré de nouveaux records de production annuelle, à savoir 8'319'987 MWh pour Leibstadt et 2'702'818 MWh pour Mühleberg.

(4383) 27 janvier: le séminaire pour spécialistes nucléaires organisé à la centrale nucléaire de Gösgen réunit plus de 140 participants.

(4384) 2 février 2000: lors d'une inspection à Sellafield, la DSN (Division principale de la sécurité des installations nucléaires) ne trouve aucun indice de falsification des données d'assurance qualité concernant les assemblages combustibles Mox utilisés à la centrale nucléaire de Beznau. Elle estime donc qu'un remplacement immédiat de ces assemblages combustibles Mox n'est pas nécessaire.

(4385) 7 février: le Groupe d'experts pour les modèles de gestion des déchets radioactifs (EKRA), que dirige le Professeur Wildi, présente son rapport final. Les experts proposent le nouveau concept du stockage géologique durable contrôlé qui permet de surveiller et de récupérer les déchets radioactifs avant que le dépôt ne soit scellé et transformé en dépôt définitif. Suite aux recherches antérieures, le Wellenberg est considéré comme un site approprié; une galerie de sondage doit le confirmer.

(4386) 7 février: la Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg GNW prend acte avec satisfaction du rapport final de l'EKRA (voir no 4385 de la chronique)

(4387) Un transport d'assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Gösgen pour l'usine de retraitement de la Hague.

(4388) 18 février: la Commission consultative du Grand Conseil bernois n'entend pas que la centrale nucléaire de Mühleberg soit arrêtée dès 2002. Par 14 voix contre 9, elle se prononce contre une initiative constitutionnelle cantonale correspondante (voir no 4371 de la chronique).

(4389) 22 février: lors de la conférence de presse "Conséquences économiques d'un abandon de l'énergie nucléaire en Suisse" organisée par les quatre centrales nucléaires suisses, les Professeurs Pfaffenberger (de Brême) et Borner (de Bâle), économistes, chiffrent à 40,1 milliards de francs le coût pour l'économie suisse d'un abandon du nucléaire selon l'initiative "Sortir du nucléaire". Ce coût atteindrait 28,7 milliards de francs avec l'initiative "Moratoire-plus".

(4390) 25 février: l'Office fédéral de l'énergie communique qu'en 1999, les centrales nucléaires suisses ont contribué pour 35,3% à la production d'électricité nationale, laquelle a atteint 66,7 milliards de kWh. La consommation a

progressé de 3,2% à 51,2 milliards de kWh. Les besoins en électricité n'ont pas pu être couverts entièrement par des sources indigènes pendant les trois mois de janvier à mars.

(4391) 1er mars: Peter Hirt succède à Christian Donatsch comme chef de la centrale nucléaire de Gösgen.

(4392) 2 mars: la centrale nucléaire de Leibstadt projette d'envoyer 582 assemblages combustibles usés à Zwiilag (dépôt intermédiaire central de Würenlingen). Elle continuera parallèlement à faire transporter des assemblages combustibles usés à La Hague pour retraitement.

(4393) 6 mars: le Conseil fédéral présente le projet de loi sur l'énergie nucléaire mis en consultation, loi qui doit remplacer la loi sur l'énergie atomique de 1958 et l'arrêté fédéral de 1978 concernant la loi sur l'énergie atomique. Les points centraux du projet sont l'interdiction du retraitement, un référendum facultatif pour la construction de nouvelles centrales nucléaires et de dépôts de déchets radioactifs et l'interdiction du transport de combustible Mox dans l'espace aérien suisse. La question de savoir si la durée d'exploitation des centrales nucléaires doit être limitée dans le temps est laissée ouverte dans le projet de loi et soumise aux milieux consultés pour prise de position.

(4394) 6 mars: le conseiller fédéral Leuenberger déclenche une certaine perplexité parmi les spécialistes de l'énergie nucléaire en commettant trois erreurs d'ordre technique lors d'émissions télévisées sur le projet d'une nouvelle loi sur l'énergie nucléaire mis en consultation. Critiques, explications et rectifications suivent dans une autre interview télévisée le 15 mars ainsi que dans le Bulletin ASPEA no 6/2000.

(4395) 6 mars: dans un communiqué de presse relatif au projet de loi sur l'énergie nucléaire mis en consultation, l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) rejette catégoriquement la proposition d'interdiction du retraitement. Elle considère que l'objectif principal que doit régler la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire est la réalisation praticable non seulement sous l'angle technique, mais aussi politique, de l'évacuation des déchets radioactifs. Elle estime par ailleurs qu'une limitation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires qui serait ancrée dans la loi serait un anachronisme d'ordre purement politique.

(4396) 6 mars. Le Conseil fédéral adopte l'ordonnance sur le fonds pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires, ordonnance qui entrera en vigueur le 1er avril 2000. Ce fonds sera alimenté par des contributions de centrales nucléaires et devra financer l'ensemble des coûts de la gestion des déchets dès la mise hors service d'une centrale. Les provisions déjà constituées devront être transférées dans ce fonds dans les cinq années à venir (dans les huit ans pour Leibstadt). Les coûts de la désaffectation sont couverts par le fonds du même nom qui existe depuis 1984.

(4397) 6 mars: le Conseil fédéral demande au Parlement de prolonger l'arrêté fédéral concernant la loi sur l'énergie atomique jusqu'en 2010, ceci sans modification du contenu.

(4398) 6 mars: le Conseil fédéral accorde à Zwiilag l'autorisation d'exploitation des installations de traitement des déchets et fixe la prime d'assurance que devra verser Zwiilag pour la couverture fédérale.

(4399) 6 mars: le Conseil fédéral approuve quatre accords entrant dans le cadre du programme européen de recherche sur la fusion.

(4400) 7 mars: par 10 voix contre 3, la commission de l'énergie, dirigée par Eva Kuhn, du Grand Conseil d'Argovie demande que le Grand Conseil transmette à l'Assemblée fédérale l'initiative cantonale "pour une législation énergétique et fiscale compatible avec l'énergie nucléaire" (voir no 4313 de la chronique).

(4401) 7 mars: le conseiller fédéral Leuenberger suspend les transports nucléaires sur un tronçon usé de la voie ferroviaire près de Bâle. Les trains de voyageurs et les autres transports de marchandises, parmi lesquels les transports de matières chimiques dangereuses, ne sont pas touchés par la mesure.

(4402) 10 mars: après un examen par ultrasons du tronçon de chemin de fer concerné, le conseiller fédéral Leuenberger met fin à la suspension des transports nucléaires près de Bâle (voir no 4401 de la chronique).

(4403) Les centrales nucléaires de Beznau et de Gösgen procèdent chacune à l'envoi d'assemblages combustibles usés à La Hague à des fins de retraitement.

(4404) 16 mars: le Conseil d'Etat du canton d'Argovie demande au Grand Conseil de transmettre à l'Assemblée fédérale l'initiative cantonale "pour une législation énergétique et fiscale compatible avec l'énergie nucléaire" (voir no 4400 de la chronique).

(4405) 16 mars: le nouveau simulateur de formation de la centrale nucléaire de Gösgen est inauguré lors d'une cérémonie officielle.

(4406) 22 mars: le tribunal de district de Baden condamne deux activistes de Greenpeace à des amendes de 300 francs chacun. Lors de la journée "Portes ouvertes" organisée en juin 1999 à Zwiilag, les deux hommes avaient essayé vainement et sans autorisation de transport correspondante de remettre à Zwiilag des effluents liquides provenant de l'usine de retraitement de La Hague.

(4407) 23 mars: la Division de la sécurité des installations nucléaires (DSN) suspend les transports d'assemblages combustibles usés à l'usine de retraitement de Sellafield jusqu'à ce que le système de gestion de la sûreté dans cette usine soit nettement amélioré (voir no 4384 de la chronique).

(4408) 24 mars: le conseiller fédéral Leuenberger et une délégation du gouvernement du Nidwald fixent la marche à suivre ultérieure concernant le projet du Wellenberg. Il va s'agir tout d'abord de déterminer, par une galerie de sondage, les résultats concluants précédents concernant l'aptitude du Wellenberg comme site d'un dépôt pour déchets de faible et de moyenne activité. Le canton du Nidwald n'entrera en matière sur une demande correspondante de concession qu'après l'adoption du message du Conseil fédéral au Parlement concernant la loi sur l'énergie nucléaire.

(4409) 24 mars: l'association "Sortir du nucléaire" lance une "consultation populaire" relative à la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire. La pétition exige entre autres une limitation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires à 30 ans et une interdiction immédiate du retraitement.

(4410) 27 mars: Mühleberg est la seule centrale nucléaire du monde à avoir rempli pour la 22e fois consécutive les exigences élevées posées par le constructeur de réacteurs General Electric en matière de disponibilité. La centrale obtient à nouveau la distinction convoitée "in recognition of outstanding BWR plant performance."

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2000 (Martin Egger)

(4411) 1er/2 et 8/9 avril: quelque 2800 personnes de la région de la centrale nucléaire de Leibstadt visitent l'installation à l'occasion des journées "Portes ouvertes" organisées les deux premiers week-ends d'avril.

(4412) 1er avril: quelque 200 activistes grisonnants commémorent à Kaiseraugst le 25e anniversaire du début de l'occupation du site qui était prévu pour la construction d'une centrale nucléaire.

(4413) 5 avril: par 115 voix contre 58 lors de la discussion par article et 114 contre 61 lors du vote final, le Grand Conseil bernois recommande le rejet de l'initiative "Berne sans atome". Le rejet de cette initiative avait déjà été recommandé par le Conseil-exécutif (voir no 4371 de la chronique).

(4414) 6 avril: par 12 voix contre 5, la Cour européenne des droits de l'homme rejette une plainte de 12 riverains de la centrale nucléaire de Beznau. Selon la Cour, l'absence de possibilité de recours contre la prolongation de l'autorisation d'exploitation de Beznau II ne viole pas la Convention des droits de l'homme (voir no 3966 de la chronique).

(4415) 6 avril: à l'occasion de la publication de son rapport annuel, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires DSN qualifie de bons l'état et la conduite des installations nucléaires, de même que le déroulement des transports.

(4416) Dans le cadre de la mise en service du dépôt intermédiaire central pour déchets radioactifs de Würenlingen (Zwiilag), on procède à des tests de manipulation avec des conteneurs de transport et de stockage vides.

(4417) 11 avril: sous le titre "Retraitement: contrôle strict, propreté écologique", l'Association suisse pour l'énergie atomique prend position contre la remise en question de la légalité des transports et du retraitement du combustible usé à laquelle procède une expertise du Professeur Heribert Rausch.

(4418) 11 avril: M. Werner Bühlmann, chef de la division Droit et énergie nucléaire de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), déclare à l'agence de presse ats que l'OFEN entend s'en tenir à la pratique actuelle en matière d'autorisations de transports nucléaires à l'étranger, la législation en vigueur devant être appliquée (voir no 4417 de la chronique).

(4419) La société Mashinostroitelny Zavod (MSZ) d'Elektrostal, en Russie, livre à la centrale nucléaire de Gösgen les 16 premiers assemblages combustibles composés d'uranium de retraitement. Huit assemblages combustibles neufs à oxydes mixtes d'uranium et de plutonium (Mox) arrivent par ailleurs à la centrale.

- (4420) 18 avril: la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (Cédra) présente les requêtes d'autorisation de colmater les quatre forages de Leuggern, Böttstein, Kaisten et Weiach.
- (4421) 17 au 20 avril: 25 cadres de centrales nucléaires suisses et étrangères suivent une formation à Beznau qui leur permettra de devenir chefs d'équipe d'inspections internationales dans des centrales nucléaires.
- (4422) 27 avril: cérémonie d'inauguration du dépôt intermédiaire central pour déchets radioactifs (Zwilag) de Würenlingen. M. Jean-Pierre Wenger prend la direction de l'installation, succédant ainsi à M. Hans Rudolf Lutz.
- (4423) 1er mai: le Conseil fédéral met en vigueur la loi sur le CO₂.
- (4424) 2 mai: par 97 voix contre 46, le Grand Conseil du canton d'Argovie transmet à l'Assemblée fédérale une initiative cantonale pour une législation énergétique et fiscale compatible avec l'énergie nucléaire (voir no 4404 de la chronique).
- (4425) 4 mai: 37 activistes de Greenpeace qui avaient occupé les voies ferrées d'accès aux centrales nucléaires de Leibstadt et de Beznau sont condamnés par le tribunal du district de Zurzach à des peines variant de 400 à 1700 francs, taxes et frais de procédure en plus, pour contrainte et entrave à acte administratif.
- (4426) 5 mai: la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN) organise à Berne un séminaire sur l'étude "Développement durable et énergie", étude qu'elle avait mandatée.
- (4427) 5 mai: le Conseil fédéral fixe au 24 septembre 2000 la date de la votation sur de nouvelles taxes énergétique. Les citoyens seront appelés à se prononcer sur l'initiative solaire, sur la norme constitutionnelle et sur une taxe d'encouragement. L'initiative "Energie et environnement" a été retirée (voir no 4347 de la chronique).
- (4428) 9 mai: par 67 voix contre 44, le Grand Conseil du canton de Soleure transmet à l'Assemblée fédérale une initiative cantonale pour une législation énergétique et fiscale compatible avec l'énergie nucléaire (voir no 4381 de la chronique).
- (4429) 9 mai: M. Hans Rudolf Gubser succède à M. Kurt Küffer comme président du conseil d'administration du dépôt intermédiaire central Zwilag. MM. Peter Hirt, Peter Kratz et Walter Nef entrent au conseil d'administration.
- (4430) 11 mai: un exercice de secours d'urgence général est organisé à la centrale nucléaire de Mühleberg. Y participent le personnel de la centrale nucléaire, la police cantonale de Berne, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) et la Centrale nationale d'alarme (CNA). Tous les objectifs de l'exercice sont atteints.
- (4431) Mai 2000: un transport d'assemblages combustibles usés à La Hague à des fins de retraitement a lieu au cours du mois de mai.
- (4432) Mai 2000: douze assemblages combustibles neufs à oxydes mixtes d'uranium et de plutonium (Mox) sont livrés à la centrale nucléaire de Gösgen en mai et douze assemblages combustibles usés sont transportés à La Hague pour retraitement.
- (4433) Mai 2000: cette année encore, les faucons pèlerins installés sur la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Leibstadt élèvent avec succès quatre oisillons. Une caméra vidéo aménagée au pavillon d'information permet de suivre en direct leur croissance. Les jeunes oiseaux sont eux aussi bagués.
- (4434) 18 mai: le Conseil d'Etat zurichois demande au Conseil cantonal de ne pas soutenir définitivement l'initiative individuelle sur un droit d'intervention en matière de "dépôts atomiques finals".
- (4435) 19 mai: la consommation globale d'énergie en Suisse a progressé en 1999 de 1,7% par rapport à l'année précédente. La consommation d'électricité a augmenté de 3,2%.
- (4436) Juin 2000: à la centrale nucléaire de Gösgen, l'exercice 1999 s'est déroulé sans événements particuliers relevant de la sûreté. Le prix de revient de l'électricité est passé de 6,3 ct./kWh en 1980 à 5,02 ct./kWh en 1999.
- (4437) Juin 2000: au cours du mois de juin, 52 assemblages combustibles usés quittent la centrale nucléaire de Leibstadt pour l'usine de retraitement de La Hague.
- (4438) 7 juin: le Conseil des Etats reprendra l'examen de la loi sur le marché de l'électricité après la votation sur la taxe d'encouragement (voir no 4427 de la chronique).

(4439) 8 juin: le conseiller fédéral Moritz Leuenberger veut poursuivre le projet du site du Wellenberg pour le stockage de déchets de faible et de moyenne activité. Il fait part de cette intention aux autorités du canton du Nidwald.

(4440) Juin 2000: dans sa réponse au projet de loi sur l'énergie nucléaire mis en consultation, l'économie nucléaire et électrique suisse demande un article d'encouragement de l'énergie nucléaire dont la teneur serait la suivante: "La Confédération encourage l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie respectueuse de l'environnement". Elle rejette par ailleurs l'interdiction du retraitement et une limitation de la durée de vie des centrales nucléaires.

(4441) 19 juin: dans le cadre d'une manifestation ratée sur le terrain d'accès à la centrale nucléaire de Leibstadt, Greenpeace diffuse la fausse nouvelle selon laquelle la centrale aurait négocié le retraitement de 130 tonnes supplémentaires de combustible usé.

(4442) 21 juin: le Conseil national proroge de 10 ans l'arrêté fédéral concernant la loi sur l'énergie atomique.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2000 (Martin Egger)

(4443) 1er juillet: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(4444) 5/6 juillet: la Commission franco-suisse de sûreté des installations nucléaires tient son assemblée annuelle.

(4445) 8 juillet: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour la révision et le renouvellement du combustible.

(4446) 13 juillet: après une durée d'arrêt record de 11 jours et de 21 heures, la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est recouplée au réseau chargée de 24 assemblages combustibles neufs.

(4447) Juillet 2000: un transport d'assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement de La Hague a lieu.

(4448) 21 juillet: la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour la révision et le renouvellement du combustible.

(4449) 31 juillet: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée pour la révision et le renouvellement du combustible.

(4450) 4 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour la révision et le renouvellement du combustible.

(4451) 4 août: la centrale nucléaire de Gösgen est remise en exploitation après 27 jours d'arrêt de la production. En plus de 20 assemblages combustibles à uranium neufs, 20 assemblages combustibles Mox et 4 assemblages combustibles à uranium de retraitement ont été chargés dans le réacteur. On a remplacé par ailleurs le stator de l'alternateur (voir no 4445 de la chronique).

(4452) 8 août: un groupe de travail de la Conférence des académies scientifiques suisses (CASS) présente dans la Neue Zürcher Zeitung des propositions relatives à la conception d'un approvisionnement en électricité durable. Pour la CASS, la question de savoir si l'énergie nucléaire est durable dépend de la priorité accordée soit à la probabilité d'occurrence, soit à l'ampleur des dommages d'un accident potentiel dans une centrale nucléaire. La CASS considère que l'approvisionnement de la Suisse en électricité est aujourd'hui plus durable que celui de l'Union européenne.

(4453) 10 août: dans le cadre d'une conférence de presse régionale, la centrale nucléaire de Leibstadt informe sur le déroulement de l'exploitation, sur la révision annuelle et sur l'élévation de la puissance, projet sur le point d'être achevé.

(4454) 15 août: une manifestation est organisée à Würenlingen à l'occasion du 40e anniversaire du réacteur de recherche Diorit.

(4455) 16 août: le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires a enregistré un bénéfice de 106,6 millions de francs en 1999. Fin 1999, le capital accumulé dans le fonds s'élevait à 903 millions de francs.

(4456) 22 août: la 41e assemblée générale de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) se déroule à l'Hôtel Bellevue-Palace à Berne avec le conseiller fédéral Pascal Couchepin comme conférencier. Dans son allocution intitulée "Energie et économie, aujourd'hui et demain", M. Couchepin souligne le rôle important des énergies nucléaire

et hydraulique. Il invite les milieux de l'énergie nucléaire à élever la voix dans la discussion sur la future politique énergétique.

(4457) 22 août: le prix décerné par la Société suisse des ingénieurs nucléaire pour l'information du public est attribué lors de l'assemblée générale de l'ASPEA à M. Hans Rudolf Lutz pour ses longues années d'activité et d'engagement au service de l'énergie nucléaire (voir no 4456 de la chronique).

(4458) 23 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est recouplée au réseau, son réacteur étant chargé de 40 assemblages combustibles neufs (voir no 4450 de la chronique).

(4459) 25 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est recouplée au réseau. 140 des 648 assemblages combustibles ont été remplacés après plusieurs années d'utilisation. Neuf assemblages contenant des crayons défectueux ont par ailleurs été changés. La turbine a fait l'objet de modifications en perspective de l'élévation de la puissance à 112%. Le redémarrage de l'installation est différé de deux jours, les collaborateurs de la DSN (Division principale de la sécurité des installations nucléaires) étant occupés par le redémarrage simultané de la centrale nucléaire de Mühleberg (voir nos 4449 et 4458 de la chronique).

(4460) 31 août: la défectuosité d'un transformateur dans l'excitateur de l'alternateur entraîne un arrêt automatique du réacteur de la centrale nucléaire de Leibstadt. La production d'électricité reprend le lendemain.

(4461) 5 septembre: dans le cadre d'une exploitation à l'essai qui durera jusqu'au 26 septembre, la puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt est augmentée de 110 à 112%. Avant d'autoriser le fonctionnement en continu au palier de puissance plus élevé, la DSN a exigé des informations complémentaires dans le contexte des endommagements des assemblages combustibles survenus pendant le cycle 1999/2000 (voir no 4459 de la chronique).

(4462) 5 septembre: une manifestation a lieu près de la centrale nucléaire de Mühleberg. Un homme qui avait atterri sur le toit du bâtiment réacteur en U.L.M. est appréhendé et remis à la police. La centrale continue de fonctionner normalement pendant l'action.

(4463) 6 septembre: sur la place de l'Hôtel de Ville de Berne, quelque 1500 personnes accueillent le Grand Conseil du canton de Berne avec un tonnerre d'applaudissements et le remercient ainsi d'avoir nettement rejeté l'initiative demandant l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg (voir no 4413 de la chronique).

(4464) 6 septembre: la commission administrative du Fonds pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires, commission instituée par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec), tient sa première réunion sous la direction de son président, le directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Dans une première phase, elle va déterminer la structure de l'organisation et la politique d'investissement du fonds.

(4465) 11 septembre: la Zwiilag Zwischenlager Würenlingen AG (dépôt intermédiaire central de Würenlingen) se sépare de la société Moser-Glaser & Co. AG et achèvera l'installation d'incinération et de fusion en régie propre.

(4466) Septembre 2000: un transport d'assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement de La Hague a lieu.

(4467) 24 septembre: par 186'347 non (64,3%) contre 103'502 oui (35,7%), "l'initiative constitutionnelle bernoise pour la mise à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Mühleberg" est très nettement rejetée par la population bernoise. La participation est de 42,8% (voir no 4413 de la chronique).

(4468) 24 septembre: BKW FMB Energie SA et ses 1500 collaborateurs remercient la population bernoise d'avoir clairement refusé l'initiative demandant l'arrêt de Mühleberg et considèrent le résultat comme une preuve de confiance (voir no 4467 de la chronique).

(4469) 24 septembre: dans un communiqué de presse sur les résultats de la votation, l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) constate que la population bernoise entend préserver la centrale nucléaire de Mühleberg comme atout pour la protection de l'environnement et pour un approvisionnement en électricité économiquement compétitif (voir no 4467 de la chronique).

(4470) 24 septembre: les trois initiatives énergétiques fédérales sont nettement rejetées par la population, la participation atteignant 43,6%: l'initiative solaire à 68,2% des voix (1'363'746 non : 636'454 oui), l'initiative sur la taxe d'encouragement à 53,4% des voix (1'055'796 : 921'292) et l'initiative sur la redevance incitative (norme de base) à 55,5% des voix (1'119'257 : 897'602). Le peuple et les cantons ont ainsi refusé un renchérissement unilatéral de l'énergie nucléaire (voir no 4427 de la chronique).

(4471) 25 septembre: lors de l'heure des questions au Conseil national, le conseiller fédéral M. Leuenberger exprime sa confiance dans la Division principale de la sécurité des installations nucléaires: "Nous nous sommes fondés sur l'appréciation de cette division principale. Nous avons aussi toutes les raisons de nous fier à elle. C'est bien d'ailleurs ce qu'ont aussi fait aussi les citoyens du canton de Berne par la décision qu'ils ont prise hier sur Mühleberg." Le ministre de l'énergie répondait à une question de Mme Ursula Wyss (PS/BE) qui demandait des informations sur des lacunes concernant le four à plasma de Zwiilag (voir nos 4465 et 4467 de la chronique).

(4472) 28 septembre: après 69 jours d'arrêt, la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est recouplée au réseau équipée d'un nouveau système central de contrôle-commande. Suite à des défauts constatés sur 4 assemblages combustibles Mox, toute la livraison concernée (12 pièces) n'est pas réutilisée. 12 assemblages combustibles à uranium et 16 assemblages Mox neufs sont chargés dans le réacteur (voir no 4448 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2000 (Martin Egger)

(4473) 2 octobre: dans son message relatif à une nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil fédéral décide de ne proposer aucune limitation des autorisations d'exploitation des centrales nucléaires.

(4474) 4 octobre: par 25 voix contre 9, le Conseil des Etats rejette une proposition de Simon Epiney (PDC/Valais) qui demandait le prélèvement d'une taxe sur l'électricité d'origine nucléaire. Theo Maissen (PDC/Grisons) retire une proposition similaire.

(4475) 5 octobre: la conseillère nationale argovienne Doris Stump (PS) présente une interpellation intitulée "Würenlingen: défaillances techniques dans le four à plasma et pertes financières". Elle pose diverses questions concernant les problèmes techniques de Zwiilag et les conséquences financières qui en résultent pour la Confédération.

(4476) 11 octobre: la centrale nucléaire de Gösgen a produit à ce jour 150 milliards de kWh d'énergie depuis sa mise en service industriel en novembre 1979.

(4477) 11 octobre: suite au feu vert accordé par la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN), la puissance thermique de la centrale nucléaire de Leibstadt passe de 110 à 112%.

(4478) 11 octobre: un communiqué de presse commun de la FSE, de Greenpeace et du WWF demande la dissolution de la Nagra (Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs) et de la GNW (Société coopérative pour la gestion des déchets radioactifs au Wellenberg). La question du site doit être réexaminée sous l'angle du stockage durable contrôlé et récupérable.

(4479) 17/20 octobre: la Commission germano-suisse pour la sécurité des installations nucléaires (DSK) tient son congrès annuel à Interlaken. Il est discuté entre autres de la protection d'urgence de la population environnante des installations nucléaires proches de la frontière et des forages de la Nagra dans le Weinland zurichois.

(4480) 20 octobre: à l'occasion de la présentation du rapport intermédiaire du Groupe technique cantonal du Wellenberg (kantonale Fachgruppe Wellenberg, (KFW), M. Werner Keller, Landamman du Nidwald, annonce qu'une votation populaire sur l'octroi de la concession en vue de la construction d'une galerie de sondage au Wellenberg devrait avoir lieu dans le canton du Nidwald en automne 2001 au plus tard.

(4481) 20 octobre: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (Ceate) du Conseil des Etats ajourne une décision sur les deux initiatives cantonales des cantons d'Argovie et de Soleure pour une législation énergétique et fiscale compatible avec l'énergie nucléaire. La commission envisage de formuler elle-même une intervention traitant de ce thème (voir no 4424 de la chronique).

(4482) 23 octobre: le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) rejette une proposition de l'association "Mühleberg sous la loupe" qui demandait l'arrêt à titre de précaution de la centrale nucléaire de Mühleberg à cause d'une prétendue sûreté défectueuse contre les tremblements de terre.

(4483) 24 octobre: le groupe des Verts du Grand Conseil argovien présente une interpellation qui pose six questions entre autres sur les températures plus élevées des conteneurs qui doivent être stockés dans le dépôt intermédiaire Zwiilag.

(4484) 9 novembre: la Suisse soutient l'assainissement du sarcophage de Tchernobyl par une somme supplémentaire de 7 millions de francs. La contribution totale de la Suisse s'élève ainsi à 13,4 millions de francs.

(4485) 13 novembre: 60% de l'électricité vendue par les Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse (NOK) au cours de l'exercice 1999/2000 ont été d'origine nucléaire.

(4486) 14 novembre: des mesures ciblées et des investissements de 10 millions de francs ont permis à la centrale nucléaire de Beznau de faire passer de 50 à 20 m³ par an le volume total des déchets d'exploitation radioactifs des deux tranches. La moyenne mondiale par tranche avec réacteur à eau sous pression est plus de six fois supérieure.

(4487) 20 novembre: un transport de 52 assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Leibstadt pour l'usine de retraitement de La Hague.

(4488) 22 novembre: dans son bilan intermédiaire, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires constate que les 16 transports d'assemblages combustibles usés organisés depuis la reprise de ces transports en août 1999 se sont tous déroulés sans dépassement des valeurs limites de contamination et sans exposition notable du personnel ferroviaire aux radiations (voir no 4323 de la chronique).

(4489) 22 novembre: le Conseil fédéral approuve trois accords avec l'Union européenne dans le domaine de la fusion thermonucléaire et de la physique des plasmas.

(4490) 22 novembre: l'Institut Paul-Scherrer (IPS) est autorisé par le Conseil fédéral à arrêter définitivement le réacteur de recherche Saphir. Les déchets radioactifs issus du démantèlement seront conditionnés et entreposés dans le dépôt intermédiaire de la Confédération sur le site de l'IPS.

(4491) 24 novembre: une délégation du ministère de l'énergie atomique de la Fédération de Russie (Minatom) informe l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) des projets russes en matière de désarmement nucléaire et de prise en charge d'assemblages combustibles usés. L'OFEN rappelle que l'exportation de déchets radioactifs est interdite en Suisse.

(4492) 23 novembre: le rapport de l'équipe Osart de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) parvient à la conclusion que la direction de la centrale nucléaire de Gösgen s'efforce d'améliorer en permanence la sûreté et la fiabilité de l'installation. Les experts de l'équipe Osart estiment que le personnel est très qualifié et très bien formé pour mener à bien son travail. Ils ont constaté dans de nombreux domaines des méthodes et procédés dont l'application a été recommandée dans d'autres centrales nucléaires.

(4493) du 6 au 23 novembre: une équipe d'experts Osart analyse la sûreté d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg. Elle fait l'éloge de l'état technique irréprochable de l'installation, de ses excellents résultats d'exploitation, aussi par comparaison internationale, ainsi que de la qualification et de la motivation du personnel.

(4494) 28 novembre: la GNW (Société coopérative pour la gestion de déchets radioactifs au Wellenberg) remet au groupe de travail institué par le Conseil d'Etat du Nidwald son rapport relatif à la marche à suivre ultérieure au Wellenberg. Le rapport explique le concept de stockage géologique durable contrôlé pour déchets de faible et de moyenne activité que la GNW a l'intention de mettre en oeuvre au Wellenberg, les recherches qui sont nécessaires à cette fin au moyen d'une galerie de sondage, et la façon dont les critères d'exclusion fixés par la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) sont pris en considération.

(4495) 29 novembre: par 92 voix contre 76, le Conseil national s'oppose au prélèvement d'une taxe sur l'électricité d'origine nucléaire pour la gestion des déchets. Il se rallie ainsi au Conseil des Etats (voir no 4474 de la chronique).

(4496) 1er décembre: la Centrale nationale d'alarme (CNA) publie désormais sur Internet ses mesures de la radioactivité.

(4497) 4 décembre: le Conseil fédéral fait passer de 700 millions à 1 milliard de francs l'assurance responsabilité civile pour les installations nucléaires, ceci à partir du 1er janvier 2001. La Confédération continue d'intervenir comme assureur pour les risques extraordinaires.

(4498) 4 décembre: la Nagra (Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs) procède au colmatage du forage de Kaisten.

(4499) 5 décembre: le conseil d'administration de la Zwiilag AG décide de mettre à disposition un crédit supplémentaire de 10 millions de francs pour l'achèvement de l'installation d'incinération et de fusion. Selon le groupe d'experts institué par la Zwiilag, cette somme permet de garantir l'achèvement de l'installation (voir no 4465 de la chronique).

(4500) 11 décembre: dix années se sont écoulées depuis le dernier arrêt non programmé à la centrale nucléaire de Gösgen.

(4501) 11 décembre: dans sa réponse à l'interpellation Stump, le Conseil fédéral constate qu'il incombe à la Zwiilag, et non pas à la Confédération, de résoudre les problèmes techniques en suspens, et que la fixation de délais à la Zwiilag ne relève pas de la compétence de la Confédération (voir no 4475 de la chronique).

(4502) Huit assemblages combustibles Mox neufs et seize assemblages combustibles à uranium de retraitement neufs sont livrés à la centrale nucléaire de Gösgen.

(4503) 18 décembre: selon le point de vue du comité de coordination du Wellenberg qui regroupe des représentants des autorités, une demande d'autorisation d'une galerie de sondage au Wellenberg peut être présentée.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2001 (Martin Egger)

(4504) Suite à l'élévation de la puissance (112% de puissance thermique depuis le 11 octobre 2000), les valeurs de puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt sont les suivantes depuis janvier 2001: puissance thermique de 3515 MW (3440 MW auparavant), puissance électrique brute de 1200 MW (1170 MW auparavant), puissance électrique nette de 1145 MW (1115 MW auparavant; voir no 4477 de la chronique).

(4505) 1er janvier: le Conseil fédéral fait passer de 700 millions à 1 milliard de francs la couverture privée d'assurance responsabilité civile en matière nucléaire. Auparavant, cette différence de 300 millions de francs était assurée par la Confédération, comme les risques extraordinaires. La Confédération continue de couvrir les risques extraordinaires que les assurances privées sont autorisées à exclure. La responsabilité des propriétaires d'installations nucléaires est illimitée.

(4506) 1er janvier: M. Kurt Rohrbach succède à M. Fritz Mühlemann comme président de la direction de BKW FMB Energie SA.

(4507) 8 janvier: la procédure relative au renvoi de France en Suisse de déchets vitrifiés de haute activité fait l'objet d'entretiens entre des délégations suisse et française.

(4508) 9 janvier: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate que les installations nucléaires suisses ont à nouveau été exploitées avec une grande sûreté en 2000. Les huit événements (treize l'année précédente) enregistrés ont tous été classés au niveau 0, c'est-à-dire en dessous de l'Echelle internationale des événements nucléaires Ines, qui va de 1 à 7.

(4509) 12 janvier: le déversement légèrement plus élevé d'eau de refroidissement dans l'Aar dû à l'élévation de la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg réalisé en 1999 n'a entraîné aucune modification notable de l'écosystème du fleuve. C'est à cette conclusion que parvient une étude d'experts.

(4510) Un conteneur chargé de douze assemblages combustibles usés est transporté de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement française de La Hague.

(4511) 16 janvier: un remplacement des centrales nucléaires par une utilisation forcée d'énergies renouvelables coûterait entre 46 et 62 milliards de francs, selon le scénario d'abandon du nucléaire choisi. De plus, aux périodes sans soleil ni vent, il faudrait produire en complément de chaque kWh d'origine solaire ou éolienne neuf kWh d'électricité par du gaz ou du pétrole. Une étude correspondante a été présentée par les Professeurs Wolfgang Pfaffenberger (Brême) et Silvio Borner (Bâle) lors d'une conférence de presse à Berne (voir no 4389 de la chronique).

(4512) 17 janvier: le Conseil d'Etat du canton d'Argovie "est persuadé que du fait de sa construction et de son mode d'exploitation, le dépôt intermédiaire pour déchets radioactifs des exploitants de centrales nucléaires (Zwiilag) répond pleinement à son objectif et aux exigences posées en matière de sûreté". Tels sont les termes de sa réponse à une interpellation des Verts d'Argovie.

(4513) 22 janvier: la puissance de la centrale nucléaire de Gösgen doit être abaissée pour réparer une fuite de vapeur sur une conduite de vidange du système de vapeur vive. L'installation est remontée en puissance le lendemain après réparation et contrôle de parties de construction similaire.

(4514) 24 janvier: une défaillance d'une pompe d'eau alimentaire provoque un arrêt automatique du réacteur de la centrale nucléaire de Mühleberg. Après détermination de la cause et les contrôles prévus dans ce cas, il est procédé au redémarrage de l'installation.

(4515) 29 janvier: l'Office fédéral de l'énergie organise à Andelfingen une journée d'information sur le programme de la Suisse en matière de gestion des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue. La manifestation réunit surtout comme invités des représentants des milieux politiques locaux et régionaux du sud de l'Allemagne.

(4516) 30 janvier: SuisseEnergie, le nouveau programme suisse de politique énergétique, est lancé par 51 manifestations organisées dans toutes les régions du pays. Ce programme, qui a pris le relais d'Energie 2000, bénéficie du soutien de la Confédération, des cantons, des communes, des milieux économiques et des organisations écologistes.

(4517) 31 janvier: la Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg GNW présente au Conseil d'Etat une requête relative à l'octroi de la concession en vue de l'aménagement d'une galerie de sondage au Wellenberg.

(4518) 2 février: selon une expertise de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) et de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), une utilisation d'uranium de retraitement provenant de centrales nucléaires suisses pour la fabrication de munitions militaires peut être exclue.

(4519) 3 février: la puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt est réduite à 180 MW pour réparer les soupapes de réglage d'exploitation et de fonctionnement en cas d'urgence.

(4520) 6 février: les centrales nucléaires suisses ont produit l'année dernière 25,05 milliards de kWh d'électricité et de chaleur à distance. La seule production d'électricité a atteint 24,97 milliards de kWh, soit 2,5% de plus que l'ancien record de 1998. Le taux d'utilisation s'est établi à 90,0%. Les centrales nucléaires de Leibstadt et de Mühleberg ont enregistré de nouveaux records annuels avec des productions respectives de 8'823'189 MWh et 2'817'031 MWh.

(4521) Un transport de 52 assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Leibstadt est organisé à destination de l'usine de retraitement française de La Hague.

(4522) 23 février: par six voix contre une, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (Ceate) du Conseil des Etats propose à son conseil, comme contre-projet aux deux initiatives des cantons d'Argovie et de Soleure (voir nos 4424 et 4428 de la chronique), de transmettre la motion "pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire" et de ne pas donner suite aux deux initiatives cantonales.

(4523) 23 février: l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) publie un rapport du Prof. Peter Zweifel et de Roland D. Umbricht qui, à la demande de l'OFEN, ont examiné à quelles conditions la couverture du risque nucléaire pourrait être améliorée.

(4524) 26 février: l'Office fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication présente deux études sur les conséquences d'un abandon du nucléaire en Suisse. Ces études réalisées par Ecoplan et Prognos confirment pour l'essentiel les coûts de l'abandon du nucléaire calculés par le Prof. Pfaffenberger (voir no 4511 de la chronique).

(4525) 28 février: le Conseil fédéral adopte le Message concernant la loi sur l'énergie nucléaire et les deux initiatives "Sortir du nucléaire" et "Moratoire-plus". Il rejette les deux initiatives en premier lieu à cause de leurs retombées économiques néfastes et des entraves à la politique du CO₂ qu'elles entraîneraient. Les éléments essentiels du projet de loi sur l'énergie nucléaire sont le maintien de l'option du nucléaire et l'interdiction du retraitement de combustibles usés (voir nos 4473 et 4393 de la chronique).

(4526) 28 février: l'ASPEA se félicite du maintien de l'option de l'énergie nucléaire inscrit dans le Message du Conseil fédéral concernant la loi sur l'énergie nucléaire mais rejette divers points, en particulier l'interdiction du retraitement. Elle s'oppose avec véhémence à la tendance du Detec de, certes, rejeter l'initiative "Moratoire-plus", mais de la présenter comme un compromis sans conséquences économiques importantes (voir nos 4525 et 4524 de la chronique).

(4527) 28 février: le Conseil fédéral répond à l'interpellation "Tchernobyl" de la conseillère aux Etats Christiane Langenberger (PRD/Vaud) et se fonde largement sur la brochure d'information de la Confédération "Tchernobyl dix ans après", toujours valable.

(4528) 5 mars: par 99 voix contre 59, le Conseil cantonal de Zurich rejette une initiative individuelle qui demandait que la population soit consultée sur le sujet des dépôts définitifs de déchets radioactifs.

(4529) 12 mars: lancement de la construction à Zwiilag de la halle de stockage pour déchets de faible et de moyenne activité (voir no 4368 de la chronique).

(4530) 15 mars: conformément à la proposition de sa Ceate (Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie) de remplacer les initiatives "pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire" des cantons d'Argovie et de Soleure par une motion plus actuelle ayant le même titre et les mêmes objectifs, le Conseil des Etats décide de ne pas donner suite aux deux initiatives. La motion, qui n'a pas encore été examinée par le Conseil fédéral, est inscrite à l'ordre du jour de la session d'été (voir no 4522 de la chronique).

(4531) 21 mars: un exercice de secours d'urgence est organisé à la centrale nucléaire de Mühleberg. Tous les objectifs qui avaient été fixés pour l'exercice sont atteints.

(4532) 22 mars: la conseillère aux Etats Christiane Langenberger (PRD/Vaud) n'est pas satisfaite de la réponse du Conseil fédéral (voir no 4527 de la chronique) à son interpellation "Tchernobyl" et demande des réponses écrites supplémentaires. Le conseiller fédéral Samuel Schmid accepte la question et y répondra par écrit.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2001 (Martin Egger)

(4533) 19 avril: à l'occasion de la publication de son rapport annuel, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) note que l'impression générale sur la sûreté des installations nucléaires suisses est bonne. Les huit événements enregistrés (13 l'année précédente) ont tous été classés au niveau 0, c'est-à-dire en dessous de l'Echelle internationale des événements nucléaires Ines qui va de 1 à 7.

(4534) 20 avril: la part du nucléaire dans la production suisse d'électricité a atteint 38,2% en 2000. La consommation d'électricité a augmenté au cours de cette même année de 2,3%.

(4535) 20 avril: le gouvernement cantonal du Nidwald met au dépôt public pour 30 jours la requête de la Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg (GNW) relative à une galerie de sondage au Wellenberg. Dans sa prise de position, le Conseil d'Etat part du principe que les charges et obligations imposées pour l'octroi de la concession tiennent compte des exigences des opposants au projet (voir no 4317 de la chronique).

(4536) 27 avril: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) met fin à l'arrêt des transports à Sellafield d'assemblages combustibles usés, transports suspendus en mars 2000; lors d'une visite de l'usine de retraitement, elle a pu constater que les mesures d'amélioration exigées avaient été mises en œuvre.

(4537) 10 mai: l'Office fédéral de l'énergie accorde à la centrale nucléaire de Mühleberg l'autorisation de transport à l'usine de retraitement de Sellafield de 63 assemblages combustibles usés (voir no 4536 de la chronique).

(4538) Comme les années précédentes, un couple de faucons pèlerins nichés sur la tour de refroidissement de la centrale nucléaire de Leibstadt élève quatre oisillons.

(4539) 16 mai: dans sa réponse à la motion "pour une législation énergétique et fiscale qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire" de la Ceate (Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie) du Conseil des Etats, le Conseil fédéral demande de rejeter le premier point comme étant déjà rempli et de transmettre les quatre autres points sous la forme d'un postulat (voir nos 4522 et 4530 de la chronique).

(4540) 22 mai: douze recours ont été présentés contre la requête relative à une galerie de sondage au Wellenberg, dont une de la commune d'Engelberg (OW). Selon une porte-parole d'Engelberg, la commune veut qu'avant l'octroi de la concession pour la galerie de sondage, une convention soit conclue sur les désavantages économiques du projet pour le site touristique. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger ne voit pour Engelberg aucun préjudice économique qui serait entraîné par la construction d'un dépôt final au Wellenberg (voir no 4535 de la chronique).

(4541) 29 mai: deux convois transportant au total 14 assemblages combustibles usés quittent la centrale nucléaire de Mühleberg pour l'usine de retraitement de Sellafield (voir no 4537 de la chronique).

(4542) 31 mai: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) et la centrale nucléaire de Gösgen ont trouvé un accord dans le contexte de la procédure de recours de Gösgen contre une décision en 16 points de la DSN. Les solutions proposées par Gösgen vont en partie au-delà des exigences de la DSN.

(4543) La fédération allemande "Maschinenhilfsring Waldshut" peut continuer d'utiliser de la boue de chaux provenant de la préparation d'eau de refroidissement destinée à la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Leibstadt pour fertiliser ses champs. L'autorisation correspondante a été prolongée.

(4544) 12 juin: la centrale nucléaire de Beznau indique que l'irradiation de l'ensemble de son personnel est aujourd'hui cinq fois plus faible que dans des premières années de son exploitation, la tendance continuant d'être à la baisse.

(4545) 14 juin: le Conseil des Etats transmet à sa Ceate sous forme de postulat la motion "pour une législation énergétique et fiscale qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire". Le président de la Confédération, M. Leuenberger, assure pendant le débat qu'il est d'accord avec les objectifs de la motion mais que pour des raisons juridiques, la forme du postulat doit suffire (voir nos 4530 et 4539 de la chronique).

(4546) 16 juin: le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires a accumulé à la fin de 2000 un capital de 940 millions de francs. Le bénéfice annuel s'est établi à 17,4 millions, les contributions versées par les centrales nucléaires et par Zwiilag (cette dernière pour la première fois) ayant atteint 18,9 millions de francs.

(4547) 18 juin: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) accorde au dépôt central intermédiaire de Würenlingen l'autorisation d'exploitation de la halle de stockage.

(4548) 19 juin: le conseiller national valaisan Chevrier (PDC) présente une motion "Taxe sur les énergies non renouvelables au lieu de la TVA sur l'énergie".

(4549) 21 juin: à l'occasion de la manifestation conjointe de session du Forum suisse de l'énergie et de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), le président du Comité de la conférence des Ueberlandwerke, M. Carl Mugglin (Forces Motrices de la Suisse Centrale), présente la position de l'économie électrique suisse sur le projet de loi sur l'énergie nucléaire: ce projet de loi contient des éléments d'une bonne loi, d'une loi orientée vers l'avenir, tel le renoncement à une limitation des autorisations d'exploitation des centrales nucléaires. Mais l'interdiction du retraitement et l'obligation de versements complémentaires solidaires doivent être supprimés de la loi, il ne doit pas y avoir de triple veto cantonal contre des dépôts en profondeur, l'obligation de dédommagement doit être reprise dans la loi et la possibilité de solutions internationales d'évacuation des déchets doit être maintenue. L'énergie nucléaire n'est pas une solution transitoire pour la Suisse mais constitue à moyen terme également un pilier important de l'approvisionnement en électricité, rappelle M. Mugglin (voir nos 4525 et 4526 de la chronique).

(4550) 23 juin: la centrale nucléaire de Beznau I est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(4551) 26 juin: par 20 voix contre 0, la Ceate du Conseil national demande à son conseil de ne pas donner suite aux deux initiatives cantonales "pour une législation énergétique et fiscale qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire" des cantons d'Argovie et de Soleure. Elle se rallie ainsi au Conseil des Etats (voir nos 4530, 4539 et 4545 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2001 (Martin Egger)

(4552) 2 juillet: la télévision suisse alémanique SF DRS diffuse une émission en direct depuis la tour de refroidissement de la centrale nucléaire de Leibstadt. Le chef de la centrale, M. Mario Schönenberger, et le député régional Bernard Wütz, Waldshut (Allemagne), sont interviewés sur le thème "canton énergétique et frontalier".

(4553) 3 juillet: le premier conteneur de 97 assemblages combustibles usés provenant de la centrale nucléaire de Leibstadt arrive au dépôt intermédiaire central de Würenlingen (Zwiilag). Zwiilag devient à partir de cette date une installation nucléaire au sens de la législation.

(4554) 4 juillet: la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est recouplée au réseau après le renouvellement du combustible (voir no 4550 de la chronique).

(4555) 4/5 juillet: la "Commission mixte franco-suisse de sûreté des installations nucléaires" tient sa réunion annuelle à Würenlingen.

(4556) 7 juillet: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4557) 13 juillet: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible. Comme l'année précédente à la tranche 1, cet arrêt sera mis à profit pour remplacer la technique centrale de contrôle-commande.

(4558) 18 juillet: le Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires (Agneb) publie son rapport d'activité. Il se prononce en faveur de la construction d'une galerie de sondage au Wellenberg.

- (4559) 23 juillet: la centrale nucléaire de Mühleberg reçoit pour la 23^e fois consécutive la distinction enviée "In recognition of outstanding BWR plant performances" du constructeur General Electric.
- (4560) 24 juillet: deux convois transportant chacun sept assemblages combustibles usés quittent la centrale nucléaire de Mühleberg à destination de Sellafield, en Grande-Bretagne (voir no 4537 de la chronique).
- (4561) 27 juillet: dans leur rapport final, les experts de l'Operational Review Team (Osart) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) soulignent l'excellent état de la centrale nucléaire de Mühleberg et rendent hommage à l'esprit d'équipe exemplaire du personnel de la centrale (voir no 4493 de la chronique).
- (4562) 29 juillet: la centrale nucléaire de Gösgen reprend son exploitation en puissance après 22 jours de révision. 36 assemblages combustibles neufs ont été chargés dans le réacteur, dont 20 assemblages Mox et 4 assemblages de démonstration à uranium qui resteront dans le réacteur pendant cinq cycles au lieu de quatre (voir no 4556 de la chronique).
- (4563) 4 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.
- (4564) 7 août: les CFFF vendent à Electricité de Laufenbourg SA leur participation de 20% dans la société Enag (Energiefinanzierungs AG).
- (4565) 13 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.
- (4566) 20 août: le domaine d'activité Energie nucléaire des NOK a introduit un système de gestion environnementale adapté structuré selon la norme internationale ISO 14001. Au cours de la première semaine de juillet, la politique environnementale de base, les objectifs fixés et les processus relevant de l'environnement ont été soumis à l'inspection globale d'experts de l'organisme de certification suisse SQS. Le rapport final constate que la gestion environnementale pratiquée remplit l'ensemble des sévères exigences de cette norme. Beznau est ainsi la première centrale nucléaire suisse à se voir décerner la distinction si convoitée.
- (4567) 23 août: lors de la révision annuelle à la centrale nucléaire de Leibstadt, deux opérateurs falsifient à l'avance le procès-verbal d'un contrôle. La falsification est immédiatement découverte et notifiée par le supérieur qui aurait dû signer le procès-verbal. Les deux opérateurs sont aussitôt licenciés.
- (4568) 28 août: l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) tient sa 42^e assemblée générale au Kursaal de Berne. Dans son exposé intitulé "L'énergie nucléaire en Europe", le conférencier invité, M. Walter Hohlefeldler, E.ON Energie AG, se déclare persuadé que le temps parle plutôt pour que contre l'énergie nucléaire.
- (4569) 28 août: après 13 ans de présidence de l'ASPEA, M. Hans Jörg Huber, ancien conseiller aux Etats, abandonne son mandat et le remet à M. Bruno Pellaud, ancien directeur général adjoint de l'AIEA. L'assemblée générale de l'ASPEA nomme M. Huber président d'honneur.
- (4570) 28 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est remise en service après la révision annuelle avec 133 assemblages combustibles neufs (voir no 4563 de la chronique).
- (4571) 4 septembre: la centrale nucléaire de Mühleberg est remise en service après 22 jours de révision avec 40 assemblages combustibles neufs (voir no 4565 de la chronique).
- (4572) 5 septembre: le Grand Conseil bernois ne veut pas faire élaborer de scénario d'abandon du nucléaire après 2012 et rejette une proposition correspondante de Michael Kaufmann (PS/Berne) par 89 voix contre 65.
- (4573) 7 au 9 septembre: 200 œuvres d'adultes handicapés physiques et mentaux sont exposées au Pavillon d'information de la centrale nucléaire de Leibstadt.
- (4574) 13 septembre: l'initiative "Questions atomiques devant le peuple" est lancée dans le canton de Zurich. L'initiative demande que des votations populaires cantonales soient organisées dans chaque cas pour la construction d'une galerie de sondage, en cas d'autorisation générale pour la construction d'un dépôt définitif pour déchets radioactifs et lors de son scellement (voir no 4528 de la chronique).
- (4575) 13 septembre: ses principales exigences ayant été remplies et après accord avec la GNW (Société coopérative pour la gestion de déchets radioactifs au Wellenberg), la commune d'Engelberg communique au Conseil d'Etat du

Nidwald qu'elle retire son recours contre la concession pour une galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4540 de la chronique).

(4576) 13 septembre: le conseiller national soleurois PRD Rudolf Steiner, avocat et notaire à Lostorf, est élu comme président de l'AES (Association des entreprises électriques suisses) à la succession de M. Jacques Rognon. M. Steiner est entre autres membre du conseil d'administration de la centrale nucléaire de Gösgen et président de l'Esper (Entente suisse pour une politique énergétique raisonnable).

(4577) 18 septembre: un convoi transportant sept assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Mühleberg à destination de Sellafield, en Grande-Bretagne (voir no 4537 de la chronique).

(4578) 19 septembre: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est remise en service après 68 jours de révision. La nouvelle technique centrale de contrôle-commande a démontré sa capacité de fonctionnement lors de nombreux tests effectués avant et pendant le redémarrage de la tranche (voir no 4557 de la chronique).

(4579) 21 septembre: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) demande aux exploitants de centrales nucléaires de réexaminer leurs concepts de protection contre les chutes d'avion et le sabotage. Elle va par ailleurs étudier la question de savoir si après les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, des mesures de protection supplémentaires sont nécessaires et appropriées.

(4580) 21 septembre: dans sa réponse à l'interpellation "Exportation de déchets nucléaires vers la Russie et retraitement des déchets à l'étranger" du conseiller national bâlois Rudolf Rechsteiner (PS), le Conseil fédéral répond que le volume des déchets issus du retraitement est plus faible qu'en cas de stockage définitif direct des assemblages combustibles conditionnés.

(4581) 24 septembre: suite à une défectuosité dans la commande du poste de distribution de 380 kV à l'extérieur de la centrale nucléaire de Gösgen, celle-ci est découplée du réseau pendant deux heures. Pendant l'interruption de production, la puissance du réacteur est réduite à 25%.

(4582) 25 septembre: le Conseil d'Etat du Nidwald octroie à la GNW (Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg) la concession pour la construction d'une galerie de sondage au Wellenberg. Il rejette les recours présentés. La galerie servira à déterminer l'aptitude du site comme dépôt éventuelle pour déchets de faible activité et de moyenne activité à vie courte. La décision du Conseil d'Etat devra être faite l'objet d'une votation populaire (voir nos 4540 et 4574 de la chronique).

(4583) 27 septembre: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) a rencontré des responsables des exploitants suisses de centrales nucléaires pour une évaluation commune de la situation concernant les concepts de protection contre des chutes d'avion et contre le sabotage. Divers scénarios ont été examinés et une marche à suivre a été préparée. Des mesures immédiates ne s'imposent pas (voir no 4579 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2001 (Martin Egger)

(4584) 13 septembre (additif): La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg rejette un recours présenté par des riverains de la centrale nucléaire de Mühleberg contre la prolongation de l'autorisation d'exploitation de la centrale.

(4585) 2 octobre: la DSN (Division principale de la sécurité des installations nucléaires) accorde à la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau l'autorisation finale pour le cycle d'exploitation 2001/2002 (voir no 4578 de la chronique).

(4586) 3 octobre: le conseiller national bâlois Rechsteiner (PS) présente une motion intitulée "Loi prévoyant l'arrêt des centrales nucléaires". Il demande une loi sur l'arrêt des centrales nucléaires suisses et leur remplacement par des éoliennes offshore à l'étranger. Les coûts entraînés par ces arrêts seraient à la charge du DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports).

(4587) 4 octobre: le groupe socialiste présente une motion intitulée "Approvisionnement complet en électricité tirée d'énergies renouvelables". Son objectif est de promouvoir des centrales éoliennes offshore le long des côtes européennes.

- (4588) 4 octobre: par le postulat "Installations nucléaires. Rapport sur la sécurité", la conseillère nationale bernoise Franziska Teuscher veut charger le Conseil fédéral de présenter au Parlement un rapport sur la sécurité des installations atomiques en Suisse.
- (4589) 18 octobre: un arrêt automatique du réacteur se produit à la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau. Lors du redémarrage de l'installation, une autre perturbation d'exploitation entraîne le même jour un nouvel arrêt temporaire du réacteur.
- (4590) 18 octobre: le deuxième entretien relatif aux modalités du retour prochain en Suisse de résidus vitrifiés de haute activité issus du retraitement se tient à Paris entre des délégations française et suisse de représentants des autorités et de l'industrie.
- (4591) 19 octobre: le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) remet à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le deuxième rapport de la Suisse sur l'application de la Convention internationale sur la sûreté nucléaire. Ce rapport explique comment les objectifs fixés dans la convention sont réalisés en Suisse.
- (4592) 19 octobre: la Source de Lumière Suisse (SLS) est inaugurée solennellement à l'Institut Paul-Scherrer (PSI).
- (4593) 24 – 26 octobre: la Commission germano-suisse de la sécurité des installations nucléaires DSK tient sa réunion annuelle. La manifestation est consacrée entre autres à un échange d'information.
- (4594) 2 novembre: le groupe Axpo communique qu'au cours de l'exercice 2000/2001, les deux tiers de sa production ont été fournis par des centrales nucléaires, dont 40% par la centrale nucléaire de Beznau.
- (4595) 6 novembre: le groupe socialiste au Grand Conseil d'Argovie présente un postulat relatif aux zones interdites de survol et à la sécurité des centrales nucléaires dans le canton d'Argovie.
- (4596) 8 novembre: M. Ulrich Müller, ministre de l'environnement et des transports du Bade-Wurtemberg, se félicite de la volonté de la Suisse d'informer de manière égale les populations frontalières allemande et suisse sur les travaux effectués par la Nagra en matière de stockage définitif des déchets radioactifs. Il estime qu'il n'y a pas lieu de critiquer ces travaux (voir no 4515 de la chronique).
- (4597) 12 et 13 novembre: l'ASPEA organise à Zurich des journées d'information sur le thème "L'énergie nucléaire sur le marché libéralisé de l'électricité".
- (4598) Un convoi de sept assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Mühleberg à destination de l'usine de retraitement de Sellafield, en Grande-Bretagne.
- (4599) 16 novembre: le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) annonce la nomination à partir du 1^{er} janvier 2002 de M. Ulrich Schmocker comme nouveau directeur de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). Le directeur en activité, M. Wolfgang Jeschki, prend sa retraite le 31 décembre 2001.
- (4600) 19 novembre: le conseiller national PRD de Zoug Hajo Leutenegger est élu président du Conseil suisse de l'énergie.
- (4601) 20 novembre: dans le cadre d'un exercice général de secours d'urgence, la centrale nucléaire de Mühleberg démontre que même en cas d'urgence, le personnel rapidement et avec efficacité.
- (4602) 22 novembre: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (Ceate) du Conseil des Etats rejette les initiatives antinucléaires: "Moratoire-plus" par 6 voix contre 0 et "Sortir du nucléaire" par 8 voix contre 0 (voir no 4525 de la chronique).
- (4603) 22 novembre: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (Ceate) du Conseil des Etats entend opposer la loi sur l'énergie nucléaire (LEnu) comme contre-projet indirect aux deux initiatives antiatomiques. Contrairement à la proposition du Conseil fédéral, la Ceate veut le maintien du retraitement, ceci sous des conditions sévères. Pour la Ceate, les autorisations doivent être concentrées au niveau fédéral et un veto cantonal être supprimé, sauf pour le projet Wellenberg (voir nos 4549 et 4525 de la chronique).
- (4604) 26 novembre: un conteneur de 97 assemblages combustibles usés est transporté de la centrale nucléaire de Leibstadt au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag.

(4605) 26 novembre: les initiatives cantonales "pour une législation énergétique et fiscale qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire" des cantons d'Argovie et de Soleure sont rejetées par le Conseil national (voir no 4551 de la chronique).

(4606) 2 décembre: l'initiative populaire fédérale "Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail" est massivement rejetée par 78% des votants. Elle demandait le prélèvement d'une taxe sur le pétrole, le gaz et l'énergie nucléaire ainsi sur les centrales hydrauliques de plus de 1 MW, taxe qui aurait servi au financement des assurances sociales.

(4607) 4 décembre: M. Patrick Miazza est nommé directeur de la centrale nucléaire de Mühleberg à compter du 1^{er} septembre 2002. Il succède à M. Gisbert Straub, qui prendra sa retraite à cette date.

(4608) 5 décembre: un sondage d'opinion réalisé à la demande des centrales nucléaires suisses illustre la confiance de la population dans l'énergie nucléaire suisse: trois personnes interrogées sur quatre considèrent que les centrales nucléaires suisses sont sûres, quatre sur cinq qu'elles sont plus sûres que les centrales étrangères. 69% estiment que le retraitement doit rester possible. Une seule personne sur douze désire l'arrêt immédiat des centrales nucléaires.

(4609) 5 décembre: dans le cadre de la procédure de consultation, l'ASPEA rejette le projet d'une "loi sur la réorganisation du contrôle de la sécurité technique" (LCST). Sous l'angle de l'énergie nucléaire, le projet n'apporte aucun gain de sécurité mais une perte de synergies dans le domaine de la surveillance nucléaire, estime l'ASPEA.

(4610) 7 décembre: à l'unanimité, le Tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur une plainte de droit public issue de l'entourage de Greenpeace, plainte qui visait la saisie de conteneurs de transport de combustible de Mühleberg à Sellafield. Le Tribunal fédéral appuie ainsi une décision de la Cour suprême d'Argovie.

(4611) 10 décembre: la SQS (Association Suisse pour Systèmes de Qualité de Management) remet à la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) la certification de management de la qualité ISO 9001.

(4612) 12 décembre: douze militants de Greenpeace sont condamnés par le Tribunal de district du Val-de-Travers à des amendes de 1500 à 3000 francs suisses et au paiement des frais de procédure. En mai 2001, ils avaient essayé en vain de bloquer un transport de combustible usé provenant de la centrale nucléaire de Mühleberg (voir no 4541 de la chronique).

(4613) 12 décembre: le premier transport de retour en Suisse de résidus vitrifiés de haute activité provenant de l'usine de retraitement de La Hague arrive au Centre de stockage intermédiaire de Zwiilag. Contrairement à ce qui se passe en Allemagne, les actions de protestation restent marginales et n'entraînent aucun retard du convoi (voir no 4590 de la chronique).

(4614) 13 décembre: par 24 voix contre 4, le Conseil des Etats rejette les initiatives "Sortir du nucléaire" et "Moratoire-plus" (voir no 4602 de la chronique).

(4615) 13 décembre: contrairement à l'avis de sa commission préparatoire, le Conseil des Etats décide d'inscrire une interdiction du retraitement de dix ans dans la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire et s'en tient également à l'obligation de versements complémentaires solidaires proposée par le Conseil fédéral (voir no 4603 de la chronique).

(4616) 13 décembre: l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) regrette l'interdiction du retraitement, pour une durée de dix ans, décidée par le Conseil des Etats, interdiction qui va à l'encontre du principe constitutionnel de l'encouragement d'un développement durable. L'ASPEA qualifie par ailleurs d'inappropriée et de superflue l'obligation de versements solidaires (voir no 4615 de la chronique).

(4617) 14 décembre: la consommation dans le réseau de chauffage à distance Refuna atteint le nouveau record de 1200 MWh.

(4618) Un convoi de sept assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Mühleberg à destination de Sellafield, en Grande-Bretagne.

(4619) 18 décembre: l'efficacité des comprimés d'iodure de potassium destinés à protéger contre l'iode radioactif en cas d'accident nucléaire continue d'être garantie, malgré la date de péremption de décembre 2001. C'est ce qu'on montré des contrôles réguliers de l'Office fédéral de la santé publique.

(4620) 19 décembre: les Forces Motrices de la Suisse Centrale (CKW) ont prélevé de centrales nucléaires 59,4% de l'électricité qu'elles ont vendue au cours de l'exercice écoulé 2000/2001.

(4621) 19 décembre: le Swiss Electricity Price Index (SWEP) atteint son nouveau record de 32,8 ct./kWh.

(4622) 19 décembre: dans sa réponse à la motion du groupe socialiste "Approvisionnement complet en électricité tirée d'énergies renouvelables", le Conseil fédéral souligne que les mesures actuelles et projetées ne suffiront pas pour remplacer l'énergie nucléaire par des énergies renouvelables dans les 20 à 30 prochaines années en Suisse. Il propose de transformer la motion en postulat (voir no 4587 de la chronique).

(4623) 21 décembre: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) accorde à la centrale nucléaire de Leibstadt l'autorisation d'augmenter sa puissance à 114,7%. Il s'agit du quatrième et dernier palier de l'augmentation de puissance autorisée par le Conseil fédéral en 1998 (voir nos 4477 et 4202 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2002 (Martin Egger)

(4624) 1^{er} janvier: M. Ulrich Schmockler est nommé comme nouveau directeur de la DSN (Division principale de la sécurité des installations nucléaires). Il succède à M. Wolfgang Jeschki, qui part à la retraite.

(4625) 15 janvier: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate que les installations nucléaires suisses ont à nouveau été exploitées avec une grande sûreté en 2001. Les 18 événements (8 l'année précédente) enregistrés dans ces installations ont tous été classés au niveau 0, soit en dessous de l'échelle internationale des événements nucléaires Ines qui compte sept niveaux, à l'exception d'un seul événement qui s'est produit à la centrale nucléaire de Leibstadt, et a été classé au niveau 1.

(4626) 23 janvier: le Groupe technique cantonal de consultation sur le Wellenberg (KFW) qualifie d'approprié le choix du site du Wellenberg pour un dépôt pour déchets de faible et de moyenne activité. Pour le KFW, les résultats des recherches effectuées jusqu'à présent sur le terrain parlent en faveur du percement d'une galerie de sondage.

(4627) 28 janvier: la puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt est augmentée de 3% à 112,3%. La pleine mise à profit du quatrième palier de puissance de 114,7% qui a été autorisé par la DSN fin 2001 exige la transformation de la turbine haute pression pendant la révision annuelle (voir no 4623 de la chronique).

(4628) 4 février: 37 assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen sont transportés au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4629) 6 février: les centrales nucléaires suisses ont produit l'année dernière 25,39 milliards de kWh d'électricité et de chaleur à distance. La pure production d'électricité a atteint 25,30 milliards de kWh, soit 1,3% de plus que le record de l'année précédente. Le taux d'utilisation moyen s'est élevé à 90,6%. La centrale nucléaire de Leibstadt a produit 9,09 milliards de kWh, son nouveau record annuel.

(4630) 14 février: les exploitants des quatre centrales nucléaires suisses ont versé en 2001 un total de 1440 millions de francs suisses dans le Fonds de gestion des déchets radioactifs, fonds nouvellement créé.

(4631) 18 et 19 février 2002: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (Ceate) du Conseil national commence son examen de la loi sur l'énergie nucléaire. Elle se prononce contre une limitation de la durée de vie des centrales nucléaires.

(4632) La Suisse devient le 10^e membre du Generation IV International Forum (GIF), forum de développement d'une nouvelle génération de réacteurs.

(4633) 27 février: un emballage de résidus de haute activité provenant de l'usine de retraitement française de La Hague arrive au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag). Cet emballage de 115 tonnes renferme 28 conteneurs en acier inoxydable de résidus vitrifiés issus du retraitement d'assemblages combustibles usés pendant deux années d'exploitation de la centrale nucléaire de Beznau.

(4634) 27 février: dans sa réponse à l'interpellation "Centrale nucléaire de Leibstadt. Erosion de la sécurité" du conseiller national PS bâlois Rudolf Rechsteiner, le Conseil fédéral écrit que la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) ne tolère aucun relâchement en matière de sécurité des installations nucléaires, même dans un marché de l'électricité libéralisé. Pour le Conseil fédéral, rien n'indique à l'heure actuelle que la sécurité de la centrale nucléaire de Leibstadt ne soit plus correctement assurée.

(4635) 28 février: les Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse (NOK) ont prélevé l'année dernière quelque 58% de leur électricité de centrales nucléaires.

(4636) 1^{er} mars: le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) annonce la réception d'une demande de suppression de la limite de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Beznau II. Les documents sont mis à l'enquête publique du 5 mars au 5 juin 2002.

(4637) 6 mars: M. Mario Schönenberger, directeur de la centrale nucléaire de Leibstadt, est nommé pour trois ans président du Groupement des chefs des centrales nucléaires suisses (GSKL).

(4638) 13 mars: le conseiller national bernois Paul Günter (PS) présente l'interpellation "Nouvelle réglementation de la distribution de tablettes d'iode en cas de contamination radioactive".

(4639) 15 mars: le conseil d'administration de la holding Axpo élit M. Heinz Karrer comme nouveau CEO, qui succédera dans cette fonction à M. Peter Wiederkehr à compter du 1^{er} octobre 2002.

(4640) 18 mars: 37 assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen sont transportés au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4641) 21 mars: Le Forum suisse de l'énergie organise une manifestation de session sur le thème du retraitement.

(4642) 22 mars: le Conseil national prolonge jusqu'au 28 mars 2003 les délais impartis pour l'examen des deux initiatives "Sortir du nucléaire" et "Moratoire-plus", ainsi que de la loi sur l'énergie nucléaire.

(4643) 26 mars: un convoi de sept assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Beznau arrive à l'usine de retraitement de Sellafield.

(4644) 27 mars: le Conseil fédéral élit Mme Margret Baumann, chimiste diplômée ETS, au sein de la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (CSA).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2002 (Martin Egger)

(4645) 3 avril: la part d'électricité nucléaire dans la production du parc électrique indigène d'Aar et Tessin SA d'Electricité (Atel) s'est élevée l'année dernière à 63%.

(4646) 8 avril: un convoi de 52 assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Leibstadt pour l'usine de retraitement de La Hague.

(4647) 10 avril: par 15 voix contre 9, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (Ceate-N) réintroduit la possibilité du retraitement du combustible usé dans le projet de loi sur l'énergie nucléaire (voir no 4615 de la chronique).

(4648) Un conteneur de transport et de stockage chargé de 37 assemblages combustibles usés quitte la centrale nucléaire de Gösgen pour Zwilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen).

(4649) Le tribunal administratif du canton de Nidwald appuie la décision du Conseil d'Etat du Nidwald selon laquelle les opposants à la galerie de sondage projetée au Wellenberg ne seraient pas légitimés à recourir (voir no 4582 de la chronique).

(4650) 15 avril: malgré une production record des centrales nucléaires, la part de l'électricité nucléaire dans la production d'électricité suisse est passée de 38,2% à 36,1% l'année dernière. Ceci s'explique essentiellement par les conditions optimales dont a bénéficié la production d'énergie hydraulique. La consommation d'électricité a progressé de 2,6% à 53,7 milliards de kWh.

(4651) 18 avril: lors du contrôle d'entrée dans la centrale nucléaire de Beznau, une contamination radioactive est constatée à trois endroits sur un camion en provenance de France. La contamination peut être enlevée sans problème. Ni le chauffeur ni toute autre personne impliquée n'ont été mis en danger.

(4652) 22 avril: à l'occasion de la présentation de son rapport annuel, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate que les centrales nucléaires sont bien les installations civiles qui sont le mieux protégées contre des actes de sabotage et des chutes d'avions. Un bilan intermédiaire permet de conclure à un taux élevé de protection contre les chutes d'avion pour toutes les centrales nucléaires suisses.

(4653) 23 avril: un limiteur de tension défectueux d'un transformateur entraîne un arrêt automatique de la centrale nucléaire de Leibstadt. La centrale est recouplée au réseau le 25 avril.

(4654) 7 mai: selon le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec), les émissions de gaz à effet de serre sont restées stables en Suisse entre 1990 et 2000. Le remplacement des centrales nucléaires suisses par des centrales à gaz entraînerait la production supplémentaire d'autant d'émissions de CO₂ que les transports.

(4655) Suite à la décision du tribunal administratif, les oppositions au projet de galerie de sondage au Wellenberg ne sont pas transmises au Tribunal fédéral (voir no 4649 de la chronique).

(4656) 17 au 19 mai: à la centrale nucléaire de Leibstadt, la production d'électricité est interrompue pour l'installation de trois nouveaux limiteurs de tension (voir no 4653 de la chronique).

(4657) 21 mai: la Commission fédérale de protection contre les radiations et de surveillance de la radioactivité (CPR), commission constituée le 1er janvier 2001 par le regroupement de la CFR et de la CFSR, publie son premier rapport d'activité (<http://www.ksr-cpr.ch/pdf/x/KSR-JB-2001-mai-2002.pdf>).

(4658) 22 mai: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (Ceate-N) rejette l'initiative "Moratoire-plus" par 13 voix contre 10 et l'initiative "Sortir du nucléaire" par 16 voix contre 9 (voir no 4614 de la chronique).

(4659) 24 mai: une cérémonie est organisée à l'occasion de l'inauguration du laboratoire chaud assaini de l'Institut Paul-Scherrer (PSI).

(4660) 24 mai: la centrale nucléaire de Gösgen annonce son intention de construire une piscine de stockage pour 1000 assemblages combustibles usés. L'installation devrait être mise en service en automne 2006.

(4661) 24 mai: selon le rapport annuel de la centrale nucléaire de Gösgen, le prix de revient de l'électricité de la centrale a atteint l'année dernière 4,07 ct/kWh.

(4662) 27 et 28 mai: la grande alternative qui, dans les conditions qui prévalent en Suisse, rendrait possible un avenir sans énergie nucléaire, n'est pas en vue: telle est l'une des conclusions des journées d'information "Abandon du nucléaire ... et ensuite?" organisées par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA).

(4663) 27 mai: le remplacement de l'électricité nucléaire suisse par de l'électricité d'origine éolienne provenant d'installations en mer du Nord, comme proposé lors d'une conférence de presse à Berne sur la base de diverses études, ne serait ni judicieux ni réaliste. C'est ce que constate l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) dans un communiqué de presse.

(4664) 28 mai: la Confédération a l'intention de distribuer directement des comprimés d'iode à la population de la zone 2 également et met en consultation une modification correspondante de l'ordonnance sur les comprimés d'iode.

(4665) 30 mai: l'initiative populaire zurichoise "Questions atomiques devant le peuple" a abouti avec 12'497 signatures. Elle demande que la constitution cantonale soit complétée par une disposition selon laquelle toute concession pour le stockage de déchets radioactifs dans le sous-sol et les travaux préparatoires soumis à l'obligation d'autorisation fassent l'objet d'une votation populaire.

(4666) Comme les années précédentes, un couple de faucons pèlerins élève avec succès quatre oisillons sur la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Leibstadt.

(4667) 4 juin: le Conseil d'Etat du canton de Nidwald décide d'organiser le 22 septembre 2002 la votation cantonale sur la construction d'une galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4655 de la chronique).

(4668) 7 juin: les fonds pour la désaffectation des installations nucléaires et la gestion des déchets alimentés par les exploitants des centrales nucléaires suisses présentent une situation financière conforme aux prévisions. La fortune du Fonds de gestion s'élevait à 1440 millions de francs fin 2001, et celle du Fonds de désaffectation à 908 millions de francs.

(4669) 7 juin: quelques milliers d'oppositions ont été présentées contre la demande de suppression de la limite de la durée d'exploitation de la centrale nucléaire de Beznau 2. Plus de 99% des oppositions sont des formulaires photocopiés en provenance d'Autriche (voir no 4636 de la chronique).

(4670) 8 juin: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4671) 11 juin: la Nagra (Société coopérative pour l'entreposage de déchets radioactifs) lance à Berne une exposition sur le thème des déchets radioactifs, exposition que l'on pourra également voir à Zurich, Bâle, St-Gall et Winterthour, et plus tard à Lausanne et à Genève.

(4762) 11 juin: le groupe parlementaire UDC soutient unanimement l'énergie nucléaire et tient à ce que cette source d'énergie peu polluante puisse continuer d'être exploitée à l'avenir en Suisse, retraitement compris.

(4763) 13 juin: un nouveau sondage effectué à la demande des quatre centrales nucléaires suisses confirme la confiance de la population suisse dans l'énergie nucléaire indigène (voir no 4608 de la chronique).

(4674) 14 juin: la loi suisse sur la responsabilité civile en matière nucléaire devrait être entièrement révisée. L'objectif de cette révision est de permettre à la Suisse de ratifier les conventions internationales correspondantes et d'élever la couverture d'assurance, qui est actuellement d'un milliard de francs.

(4675) 14 juin: le Conseil fédéral répond à la question ordinaire "Tchernobyl. 15 ans après" de la conseillère nationale vaudoise Anne Catherine Menétrey-Savary (Verts). Il constate entre autres qu'une augmentation des cas de cancers en Suisse qui serait due à l'accident de Tchernobyl ne peut pas être démontrée.

(4676) 20 juin: lors de l'examen de la loi sur l'énergie nucléaire (LENu), le Conseil national se rallie par 76 voix contre 63 à sa commission en ce qui concerne l'art. 9 et ne veut pas interdire le retraitement, comme le propose le Conseil fédéral. Pour des raisons de temps, le Conseil national interrompt l'examen de la loi à l'art. 32 (la loi compte plus de 100 articles) et repousse l'objet à la session d'automne (voir no 4647 de la chronique).

(4677) 26 juin: une coupure de tension dans une armoire électrique de la protection du réacteur entraîne un arrêt automatique de la centrale nucléaire de Leibstadt. La centrale est recouplée au réseau le lendemain.

(4678) 28 juin: la centrale nucléaire de Beznau 1 est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4679) 28 juin: la centrale nucléaire de Gösgen est recouplée au réseau après l'achèvement de la révision annuelle. 40 des 177 assemblages combustibles ont été renouvelés, dont à nouveau 28 contiennent de l'uranium de retraitement (voir no 4670 de la chronique).

(4680) 28 juin: la centrale nucléaire de Leibstadt annonce pour 2001 une augmentation de la production de 3% à 9,09 milliards de kWh et une diminution du prix de revient de l'électricité à 5,7 ct/kWh.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2002 (Martin Egger)

(4681) 1^{er} juillet: suite à une perturbation dans le réseau d'interconnexion externe, la centrale nucléaire de Mühleberg commute sur l'auto-alimentation en électricité. Après suppression de la perturbation, la production d'électricité reprend pour l'approvisionnement des clients de FMB

(4682) 1^{er} juillet: le redémarrage de la centrale nucléaire de Gösgen après la révision annuelle est interrompu suite à une inétanchéité du joint intérieur d'une garniture du couvercle de la cuve du réacteur (voir no 4679 de la chronique).

(4683) 1^{er} juillet: l'UDC du canton de Nidwald approuve la galerie de sondage au Wellenberg et recommande par 45 voix contre 9 de voter oui au projet (voir no 4667 de la chronique).

(4684) 3 juillet: la Commission franco-suisse de sûreté des installations nucléaires tient sa conférence annuelle à Paris.

(4685) 7 juillet: après réparation réussie, le réacteur de la centrale nucléaire de Gösgen est redémarré et la turbine est recouplée au réseau (voir no 4682 de la chronique).

(4686) 10 juillet: le Conseil d'Etat de Nidwald, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN), l'Office fédéral de l'énergie (Ofen) et le Groupe technique cantonal Wellenberg organisent une conférence de presse à Stansstad sur le projet d'une galerie de sondage au Wellenberg. Le Landammann de Nidwald, M. Leo

Odermatt, qui avait lutté en 1995 aux premiers rangs contre un dépôt définitif au Wellenberg, suscite la perplexité par des déclarations ambiguës sur la position du gouvernement de Nidwald (Bulletin no 4667 de la chronique).

(4687) 12 juillet: dans son message sur la votation, le Conseil d'Etat de Nidwald recommande d'approuver la demande de concession en vue de la galerie de sondage au Wellenberg et fait la clarté sur sa position (voir nos 4667 et 4686 de la chronique).

(4688) 13 juillet: un conteneur de stockage chargé de 97 assemblages combustibles usés est transporté de la centrale nucléaire de Leibstadt au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4689) 25 juillet: suite à une fuite de vapeur dans le circuit non nucléaire des turbines, la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau redémarre avec un léger retard après la révision annuelle (voir no 4678 de la chronique).

(4690) 3 août: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(4691) 3 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4692) 11 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4693) 20 août: du fait de la réparation de défauts sur la garniture d'étanchéité d'une pompe principale du réacteur, la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est remise en service une semaine plus tard que prévu après son arrêt pour la révision annuelle. 24 assemblages combustibles ont été remplacés: 18 des nouveaux assemblages combustibles contiennent du Mox, et 6 de l'uranium de retraitement (voir no 4690 de la chronique).

(4694) 20 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est remise en service après l'achèvement réussi de la révision annuelle. 143 des 648 assemblages combustibles ont été remplacés. Au cours de cette révision, on a procédé à la transformation de la turbine haute pression, dernière étape du projet "augmentation de la puissance". La nouvelle puissance électrique nette s'élève désormais à 1170 MW (voir no 4691 de la chronique).

(4695) 21 août: lors de sa première séance après les vacances d'été, le conseil d'Etat de Nidwald exprime sa confiance au Landammann Leo Odermatt. Désormais, en plus de M. Odermatt, les deux autres membres du comité Wellenberg du conseil d'Etat s'exprimeront eux aussi lors de manifestations publiques sur le thème du Wellenberg (voir no 4686 de la chronique).

(4696) 23 août: la déclaration suivante faite par le Landammann de Nidwald Leo Odermatt (Verts-gauche) lors d'une interview au Tages-Anzeiger: "J'ai l'impression que le seul objectif du lobby nucléaire est de garantir le site du Wellenberg, et j'ai le sentiment que l'on m'a escamoté comme conseiller d'Etat coopératif" déclenche une tempête d'indignation. Son comportement est fustigé comme portant atteinte au principe de la collégialité et comme étant non professionnel. Leo Odermatt s'engage à ne plus s'exprimer publiquement désormais sur le sujet du Wellenberg.

(4697) 27 août: l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) tient son assemblée générale 2002 au Kursaal de Berne, avec comme conférencier M. Pierre Triponez, conseiller national, directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM).

(4698) 27 août: la SOSIN (Société suisse des ingénieurs nucléaires) attribue son prix 2002 pour des travaux exceptionnels en matière d'information du public à M. Jean-François Dupont, chef du service de la communication d'énergie ouest suisse (eos), pour son engagement infatigable en faveur du dialogue sur l'énergie nucléaire et comme chef de projet de l'étude de la SOSIN "Développement durable et énergie" publiée il y a deux ans.

(4699) 27 août: le Landammann de Nidwald Leo Odermatt déclare au collège du conseil d'Etat que contrairement à son assentiment antérieur, il ne peut plus soutenir le oui du conseil d'Etat à la galerie de sondage du Wellenberg. Il ne tient pas à s'exprimer sur les raisons de son changement d'opinion.

(4700) 27 août: le PDC du canton de Nidwald recommande par 138 voix contre 17 de voter oui au projet de galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4667 de la chronique).

(4701) 28 août: le PRD du canton de Nidwald recommande par 67 voix contre 2 de voter oui au projet de galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4667 de la chronique).

(4702) 29 août: lors d'une soirée d'information organisée à Hergiswil par le conseil d'Etat de Nidwald, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger s'exprime en faveur de la galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4667 de la chronique).

(4703) 30 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est recouplée au réseau après l'achèvement de la révision annuelle. 40 des 240 assemblages combustibles ont été remplacés (voir no 4692 de la chronique).

(4704) 5 septembre: des antinucléaires allument des fumigènes devant la centrale nucléaire de Beznau et indiquent qu'ils procèdent ainsi à un "exercice d'alerte". Les préparatifs ont été observés et annoncés à la police. "L'exercice", qui était organisé sur le terrain accessible au public de l'île de Beznau sur l'Aar, ne gêne pas l'exploitation de la centrale.

(4705) 6 septembre: le PS du canton de Nidwald annonce par communiqué de presse l'opposition du parti socialiste au projet de galerie de sondage au Wellenberg (voir no 4667 de la chronique).

(4706) 9 septembre: dans une lettre intitulée "Dénonciation à l'autorité de surveillance" adressée au Conseil fédéral, deux organisations antinucléaires demandent l'annulation des autorisations des centrales nucléaires suisses, celles-ci n'étant à leur avis plus sûres après les attaques terroristes du 11 septembre 2001.

(4707) 19 septembre: le conseiller national Urs Hofmann (PS, Argovie) dépose une interpellation intitulée "Sûreté à la centrale nucléaire de Beznau" dans laquelle il pose neuf questions liées à la manifestation antinucléaire organisée devant Beznau (voir no 4704 de la chronique).

(4708) 22 septembre: la population du canton de Nidwald rejette à 57,5% (11'112 non contre 8024 oui) la requête de concession en vue d'une galerie de sondage au Wellenberg. Wolfenschiessen, la commune de site, est la seule commune à approuver le projet (voir no 4667 de la chronique).

(4709) 22 septembre: la Société coopérative pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg (GNW) prend acte avec regret de la décision négative de la population de Nidwald. Elle constate que compte tenu de la campagne massive des opposants au projet, campagne conduite en partie à l'aide de fausses informations, il fallait s'attendre à cette issue du scrutin. La GNW accepte ce non et a décidé par elle-même de ne pas poursuivre le projet de Nidwald (voir no 4708 de la chronique).

(4710) 22 septembre: l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) souligne que grâce à Zwiilag, le refus de la galerie de sondage au Wellenberg ne remet pas en question le stockage sûr des déchets radioactifs. Elle constate toutefois qu'en matière de réalisation de dépôts définitifs, les exploitants de centrales nucléaires dépendent de la collaboration avec les milieux politiques qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore manifesté avec constance et clarté la volonté de faire progresser de manière ciblée la solution du stockage final (voir no 4708 de la chronique).

(4711) 22 septembre: les organisations antinucléaires se félicitent du non au Wellenberg et demandent qu'en conséquence, on abandonne maintenant l'énergie nucléaire (voir no 4708 de la chronique).

(4712) 23 septembre: le Conseil national approuve loi sur l'énergie nucléaire en première lecture par 56 oui, 47 non et 48 abstentions. L'objet retourne au Conseil des Etats pour l'élimination des divergences (voir nos 4615 et 4676 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2002 (Martin Egger)

(4713) 25 septembre (additif): le Tribunal fédéral confirme des amendes de 400 à 1700 francs infligées à une quarantaine d'activistes de Greenpeace qui avaient bloqué des transports d'assemblages combustibles usés pour retraitement. Il estime que la condamnation pour contrainte prononcée par le tribunal supérieur du canton d'Argovie était justifiée.

(4714) 9 octobre: le "Groupe d'experts pour les modèles de gestion des déchets radioactifs" (Ekra) recommande dans son deuxième rapport des structures d'organisation et de financement plus claires, le transfert à la Confédération de l'ensemble des compétences dans le domaine de l'énergie nucléaire, ainsi que la création d'un "Conseil de gestion".

(4715) 10 octobre: un groupe de 18 membres actifs ou anciens de groupes et de commissions d'experts (CGD, CSA, Ekra, KFW) présente aux Chambres fédérales une pétition dans laquelle il demande que le stockage géologique en profondeur des déchets radioactifs soit inscrit dans la loi sur l'énergie nucléaire et que l'on renonce à un veto cantonal en matière de stockage de déchets radioactifs.

(4716) Octobre: un conteneur de transport et de stockage chargé de 37 assemblages combustibles usés est acheminé de la centrale nucléaire de Gösgen au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4717) Octobre: sept assemblages combustibles usés sont transportés de la centrale nucléaire de Beznau en Angleterre à des fins de retraitement.

(4718) 16 octobre: un conteneur de transport et de stockage chargé de 28 coquilles en acier inoxydable contenant des résidus vitrifiés de haute activité issus du retraitement à La Hague arrivent au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4719) Dans une brève lettre d'information, la Nagra décrit la situation, actuellement ouverte, après le "non" au Wellenberg. Avant toute décision sur la future marche à suivre, il faut que des balises politiques soient fixées (voir no 4708 de la chronique).

(4720) 24 au 26 octobre: lors de sa réunion annuelle, la Commission germano-suisse de la sécurité des installations nucléaires s'informe sur la situation actuelle du stockage définitif en Suisse et en Allemagne. Elle se félicite de l'information mutuelle sur les installations nucléaires près de la frontière.

(4721) 7 novembre: la centrale nucléaire de Mühleberg fête ses 30 ans d'exploitation. Elle est la seule centrale nucléaire du monde à avoir rempli pour la 24^e fois consécutive les exigences posées par le constructeur General Electric pour l'octroi de la distinction annuelle "In recognition of outstanding BWR plant performance".

(4722) 22 novembre: l'électricité éolienne est un produit de niche attrayant. Le remplacement des centrales nucléaires suisses par l'énergie éolienne est par contre irréaliste, notamment pour des raisons techniques, d'économie énergétique, de protection des paysages et de politique environnementale. C'est ce que constatent lors d'une conférence de presse des représentants de Juvent SA, le plus gros producteur suisse d'électricité éolienne, et E.ON Energie AG, le plus gros transporteur et distributeur d'électricité éolienne allemande. Ils estiment également que la multiplication par dix de la production d'électricité éolienne que visent les autorités fédérales d'ici 2010 n'est guère réalisable.

(4723) 26 novembre: débats du Conseil des Etats dans le cadre de la procédure d'élimination des divergences sur la loi sur l'énergie nucléaire (LENu). Le Conseil des Etats supprime entre autres le triple veto cantonal en faveur d'un référendum national facultatif pour l'autorisation générale de dépôts géologiques en profondeur. Il s'en tient à son interdiction pendant dix ans du retraitement du combustible usé (voir no 4712 de la chronique).

(4724) 28 novembre: dans son débat sur le budget, le Conseil national rejette une proposition du conseiller national Rudolf Rechsteiner (PS, Bâle) de diviser par deux la cotisation à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

(4725) 29 novembre: dans un bilan après 40 transports effectués depuis août 1999, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate que ces transports n'ont donné lieu à aucun dépassement des valeurs directrices de propreté pour les conteneurs de transport d'assemblages combustibles usés. C'est la raison pour laquelle deux mesures ont été supprimées: les contrôles de contamination à la frontière et le relevé de l'exposition aux radiations du personnel ferroviaire concerné (voir no 4326 de la chronique).

(4726) 2 décembre: 52 assemblages combustibles usés sont transportés de la centrale nucléaire de Leibstadt à l'usine de La Hague à des fins de retraitement.

(4727) Sept assemblages combustibles usés sont transportés de la centrale nucléaire de Beznau en Angleterre à des fins de retraitement.

(4728) 5/6 décembre: l'ASPEA organise à Winterthour un cours d'approfondissement sur le thème "Les effets des rayonnements ionisants" qui réunit 145 participants et conférenciers.

(4729) 9 décembre: le Conseil fédéral répond à l'interpellation "Sûreté à la centrale nucléaire de Beznau" (PS, Argovie) et constate que l'action menée par les activistes s'est déroulée sur un terrain accessible au public. Dans l'intérêt de la chose, les détails concernant les mesures de sécurité en vigueur dans les installations nucléaires suisses ne sont pas publiés (voir no 4704 de la chronique).

(4730) Une annonce du "Forum pour un approvisionnement en électricité garanti" montrant une femme endormie dans un wagon de chemin de fer, annonce dont le texte est "Se déplacer aisément avec 40% d'énergie nucléaire", déclenche une vive controverse.

(4731) 11 décembre: le conseil d'administration de Zwiilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen) nomme M. Walter Heeb comme nouveau directeur d'exploitation. Il succédera à la fin de l'année à M. Jean-Pierre Wenger, qui prend sa retraite.

(4732) 12 décembre: le conseil d'administration de la centrale nucléaire de Gösgen nomme M. Kurt Kohler comme nouveau directeur d'exploitation. Il succède à M. Peter H. Hirt qui est chargé du pôle "Production thermique" de l'Atel SA, et donc de la direction de la centrale.

(4733) 13 décembre: lors des votes finals, les Chambres fédérales recommandent clairement à la population, avec un rapport de voix pratiquement identique, de rejeter les deux initiatives antiatomiques: le rejet de l'initiative "Moratoire-plus" est recommandé par le Conseil national par 109 voix contre 67 et par le Conseil des Etats par 35 voix contre 6. Les chiffres correspondants pour l'initiative "Sortir du nucléaire" sont de 108 voix contre 63 au Conseil national et de 36 voix contre 5 au Conseil des Etats. Les représentants de la gauche et des Verts, ainsi que quelques parlementaires PDC, votent en faveur des initiatives, le reste contre.

(4734) 13 décembre: dans une prise de position après le vote final sur les deux initiatives antiatomiques, le conseiller national Christian Speck (UDC/Argovie) attire l'attention sur les différences considérables de l'initiative "Moratoire-plus" par rapport au moratoire de 1990-2000, qui n'intervenait pas dans l'exploitation des centrales existantes. Pour M. Speck, ceci doit être expliqué dans la documentation remise pour la votation.

(4735) Sept assemblages combustibles usés sont transportés de la centrale nucléaire de Beznau en Angleterre à des fins de retraitement.

(4736) 17 décembre: le conseil d'administration de la centrale nucléaire de Leibstadt transmet la direction générale aux Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse (NOK) à compter du 1er janvier 2003, direction dont était chargée jusqu'alors Electricité de Laufenbourg SA(EGL).

(4737) 18 décembre: dans sa prise de position sur le réexamen périodique de la sûreté, la DSN (Division principale de la sécurité des installations nucléaires) donne d'excellentes notes à la centrale nucléaire de Mühleberg pour son respect du principe de précaution en matière de sûreté et pour son exploitation fiable. Pour la DSN, toutes les conditions préalables à une poursuite de l'exploitation sont remplies.

(4738) 18 décembre: au cours de l'exercice 2001/2002, 54% de l'électricité prélevée par les Forces Motrices de Suisse Centrale (CKW) ont été d'origine nucléaire.

(4739) 20 décembre: la Nagra remet ses rapports détaillés sur la "preuve de l'évacuation" des déchets de haute activité et des déchets de moyenne activité à vie longue. Les rapports montrent comment ces matières peuvent être évacuées en Suisse de manière sûre et durable avec les moyens techniques dont on dispose actuellement.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2003 (Martin Egger)

(4740) 1^{er} janvier: les nouvelles valeurs de puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt sont désormais les suivantes (anciennes valeurs entre parenthèses): puissance thermique: 3600 (3515) MW, puissance électrique brute: 1220 (1200) MW, puissance électrique nette: 1165 (1145) MW.

(4741) 13 janvier: les centrales nucléaires suisses ont été exploitées avec un niveau élevé de sûreté en 2002, constate la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). Les 10 événements enregistrés ont tous été classés au niveau 0, soit en-dessous de l'Echelle internationale des événements nucléaires Ines, qui compte sept niveaux.

(4742) 16 janvier: le comité national de médecins "Limiter le risque atomique – 2 x oui" présente ses arguments contre l'énergie nucléaire lors d'une conférence de presse. Ce sont surtout les conséquences sanitaires de Tchernobyl qui sont évoquées.

(4743) 17 janvier: selon Greenpeace, le facteur humain dans les centrales nucléaires a été honteusement négligé jusqu'à présent, comme le montre une étude de l'Institut allemand d'écologie (voir no 3832 de la chronique).

(4744) 24 janvier: les centrales nucléaires suisses ont enregistré en 2002 un nouveau record de production nette de 25,7 milliards de kWh, résultat supérieur de 1,6% au record de l'année précédente. De nouveaux records de production ont été atteints à Leibstadt et à Mühleberg.

(4745) 29 janvier: le Conseil fédéral fixe au 18 mai 2003 la date des votations sur les deux initiatives "Sortir du nucléaire" et "Moratoire-plus". Sept autres objets seront soumis à votation ce même jour au niveau national (voir no 4733 de la chronique).

(4746) 29 janvier: lors de l'examen des divergences relatives à la loi sur l'énergie nucléaire, la Ceate (Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie) du Conseil national se rallie largement aux positions du Conseil des Etats. Elle supprime le triple veto cantonal contres des dépôts géologiques ainsi que l'obligation de versements complémentaires solidaires. Elle estime que le retraitement du combustible usé doit continuer d'être autorisé.

(4747) 29 janvier: lors du contrôle du système de décharge de la vapeur vive dans le circuit secondaire de Beznau 2, les soupapes de décharge s'ouvrent, ce qui provoque un arrêt d'urgence du réacteur. Suite à des tests approfondis, le réacteur est redémarré et atteint à nouveau sa pleine puissance le 31 janvier.

(4748) 30 janvier: dans le cadre d'un train de mesures en vue d'un assainissement des finances fédérales, le Conseil fédéral veut économiser 40 millions de francs dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables (réduction du programme SuisseEnergie).

(4749) 6 février: Mühleberg est mise à l'arrêt pour réparation d'une fuite d'eau dans un circuit de mesure du train d'eau alimentaire, dans la salle des machines. La centrale est ensuite remontée en puissance.

(4750) Douze assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen sont transportés à l'usine de retraitement de La Hague.

(4751) 17 février: la journée d'information de l'ASPEA "Initiatives d'abandon du nucléaire 'Sortir du nucléaire' et 'Moratoire-plus' irréalistes, coûteuses et erronées" se déroule au Kursaal de Berne.

(4752) 18 février: les organisations écologistes "Bedenken" et "Igel" présentent une "étude" de l'Institut d'écologie de Darmstadt qui critique sévèrement la preuve de l'évacuation des déchets radioactifs fournie par la Nagra. Elles sont d'avis que diverses questions restent en suspens, et qu'en particulier les pertes inexplicables de liquide de lavage survenues dans l'argile à Opalinus – roche d'accueil potentielle d'un dépôt – remettent en question l'aptitude de cette roche à l'aménagement d'un dépôt final.

(4753) 18 février: dans un document intitulé "Déclaration d'Erstfeld", des représentants des dix cantons alpins soutiennent les deux initiatives d'abandon du nucléaire. Ils espèrent qu'en cas de sortie du nucléaire, la force hydraulique se trouvera renforcée.

(4754) 25 février: la Nagra rejette les reproches de l'Institut d'écologie de Darmstadt comme étant sans fondement. Toutes les objections formulées ont déjà été prises en considération dans les documentations, précise la Nagra (voir no 4752 de la chronique).

(4755) 25 février: le groupe PDC au Grand Conseil d'Argovie présente une interpellation dans laquelle il demande au Conseil d'Etat ce qu'il entreprend pour que les deux initiatives d'abandon du nucléaire soient rejetées et s'il a préparé des scénarios pour maîtriser les conséquences catastrophiques qu'aurait une acceptation de ces initiatives pour l'Argovie.

(4756) 26 février: le Conseil fédéral prend position sur la gestion des déchets nucléaires. Dans ses réponses à deux interventions parlementaires, il constate qu'après le "non" du Nidwald au Wellenberg, le projet de dépôt en profondeur ne sera pas réalisé sur ce site. Le concept de deux dépôts séparés est conservé. Mais l'option d'un seul dépôt en profondeur pour toutes les catégories de déchets sera aussi examinée (voir no 4708 de la chronique).

(4757) 26 février: le Conseil fédéral approuve la modification de l'ordonnance sur les tablettes d'iode, modification qui entrera en vigueur le 15 mars. Les tablettes d'iode seront désormais aussi distribuées directement à la population dans toute la zone 2 entourant les sites de centrales nucléaires.

(4758) 26 février: le comité suisse alémanique "Sortir du nucléaire – 2 x OUI" se présente aux médias à Berne. Il explique que du fait de l'excédent d'électricité en Europe, un abandon du nucléaire par la Suisse ne poserait aucun problème. "Moratoire-plus" est une prolongation de l'ancien moratoire, ajoute le comité, qui estime également que les centrales nucléaires suisses bénéficient chaque année de 500 millions de francs de subventions croisées.

(4759) 28 février: lors d'une conférence de presse, le "Forum pour un approvisionnement en électricité garanti" présente ses arguments contre les deux initiatives d'abandon du nucléaire. Le remplacement de 40% d'électricité nucléaire indigène par les énergies éolienne et solaire n'est pas possible, les énergies alternatives entraîneraient un

renchérissement de l'électricité, une augmentation des émissions de CO₂ et un renforcement de la dépendance de l'étranger, constate le Forum.

(4760) 1er mars: lors de la publication du mot d'ordre du Parti socialiste, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger (PS), qui devrait en fait défendre la position de refus du Conseil fédéral concernant les deux initiatives d'abandon du nucléaire, dissimule mal sa sympathie pour l'initiative "Moratoire-plus". Celui qui dit oui au moratoire doit aussi dire oui à une réforme fiscale écologique, à des subventions aux nouvelles énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie, estime le conseiller fédéral, qui se réjouit de la deuxième partie de sa constatation.

(4761) Après exécution de son mandat et présentation de deux rapports, le Groupe d'experts indépendant pour les modèles de gestion des déchets radioactifs Ekra est dissous, comme cela était prévu.

(4762) 5 mars: par 101 voix contre 81, le Conseil national veut introduire dans la loi sur l'énergie nucléaire une taxe d'incitation de 0,3 ct./kWh sur l'électricité nucléaire pour la promotion des énergies renouvelables. A cette exception près, il se rallie largement au Conseil des Etats: au lieu du triple droit de veto cantonal, il propose un veto national avec le droit pour les cantons d'être entendus. Contrairement à sa Ceate, le Conseil national approuve l'obligation de versements complémentaires solidaires (par 90 voix contre 88), ainsi qu'un moratoire de 10 ans sur le retraitement (par 93 voix contre 88, voir no 4746 de la chronique).

(4763) 6 mars: par huit voix contre une et quatre abstentions, la Ceate du Conseil des Etats rejette la taxe d'incitation de 0,3 ct./kWh sur l'électricité nucléaire qui a été approuvée par le Conseil national.

(4764) 7 mars: la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE) se prononce clairement contre les deux initiatives d'abandon du nucléaire.

(4765) 10 mars: dans le cadre de l'élimination des divergences concernant la loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil des Etats supprime à nouveau la taxe d'incitation de 0,3 ct./kWh sur l'énergie nucléaire. Il se rallie largement au Conseil national pour ce qui est du droit de regard des cantons.

(4766) 11 mars: la SOSIN (Société suisse des ingénieurs nucléaires) organise à Olten le séminaire "Les orientations du nucléaire pour l'avenir".

(4767) 12 mars: par 90 voix contre 72, le Conseil national s'en tient à la taxe d'incitation de 0,3 ct./kWh sur l'électricité nucléaire. On en vient donc à la conférence de conciliation.

(4768) 13 mars: lors de la conférence de conciliation des Chambres fédérales relative à la loi sur l'énergie nucléaire, une taxe d'incitation de 0,3 ct./kWh sur l'électricité nucléaire est supprimée, sans remplacement, par 14 voix contre 11. Le Conseil des Etats accepte cette décision par 33 voix contre 5, et le Conseil national tacitement.

(4769) 13 mars: la centrale nucléaire de Leibstadt reçoit la visite de Greenpeace. Une grande banderole qui devait être apposée sur la tour de refroidissement est saisie. La police cantonale dégage le site et une plainte est déposée contre les activistes pour dommage à biens d'autrui et violation de domicile.

(4770) Un transport de douze assemblages combustibles usés est acheminé de Gösgen à l'usine de retraitement de La Hague.

(4771) 17 mars: le comité "2 x non à l'arrêt précipité des centrales nucléaires" présente à la presse ses arguments contre l'abandon du nucléaire. Les orateurs sont le conseiller national Christian Speck (UDC/AG), le conseiller aux Etats Jean-Claude Cornu (PRD/FR), la conseillère nationale Doris Leuthard (PDC/AG), et le conseiller national Serge Beck (PLS/VD).

(4772) 17 mars: dans une prise de position, les experts allemands du groupe de travail "Procédure de sélection de sites de stockage final" (AkEnd) considèrent que le choix du Weinland zurichois comme option en vue de l'aménagement d'un dépôt final est justifié.

(4773) 17 mars: lors de l'heure des questions au Conseil national et en réponse à une question de Mme Barbara Kälin (PS/ZH), le Conseil fédéral s'étonne que face aux documents volumineux remis par la Nagra et à la complexité du sujet, l'Institut d'écologie de Darmstadt ait pu élaborer un rapport en si peu de temps (voir no 4754 de la chronique).

(4774) 19 mars: dans une interpellation intitulée "Reconsidérer le système d'élimination des déchets nucléaires", la conseillère nationale écologiste Franziska Teuscher (BE) invite le Conseil fédéral à réexaminer le concept actuel d'évacuation des déchets radioactifs suite à l'issue négative de la votation du Wellenberg et à l'opposition croissante au projet de Benken.

(4775) 19 mars: le comité romand "Sortons du nucléaire 2 x oui" se présente à Berne. Les orateurs sont Mme Françoise Chappaz (WWF Genève), le conseiller national Jacques Neiryck (PDC/VD), le Syndic Daniel Bréaz (Lausanne), le conseiller aux Etats Thomas Burgener (PS/VS) et M. Thomas Buchli, Genève.

(4776) 19 mars: l'exercice général de secours d'urgence IRIS se déroule à la centrale nucléaire de Beznau. L'organisation de secours d'urgence, bien rodée, fait une nouvelle fois ses preuves.

(4777) 19 mars: lors de l'essai mensuel des équipements d'arrêt du réacteur de Beznau 2, un arrêt non intentionnel est effectivement provoqué. Le réacteur fonctionne à nouveau à pleine puissance après six heures.

(4778) 19 mars: cinq activistes de Greenpeace sont condamnés par le tribunal de district de Zurzach à des amendes variant de 1000 à 2000 francs, plus les frais de procédure et de police. Les peines de prison de 5 à 14 jours qui avaient été prononcées par l'Office d'instruction pénale sont supprimées. Quatorze autres activistes acceptent les amendes que leur avait infligées l'Office d'instruction pénale.

(4779) 20 mars: lors d'une réunion de session du Forum suisse de l'énergie et de l'ASPEA organisée à l'intention des parlementaires fédéraux, quatre représentants du comité "2 x non à l'arrêt précipité des centrales nucléaires" sont confrontés par le journaliste indépendant Hanspeter Guggenbühl à des arguments des antinucléaires.

(4780) 21 mars: les Chambres fédérales adoptent la loi sur l'énergie nucléaire dans le vote final: le Conseil national l'approuve par 102 voix contre 75 et 12 abstentions, et le Conseil des Etats par 32 voix contre 6. La loi ne sera publiée dans la Feuille fédérale qu'en cas de rejet éventuel des deux initiatives antinucléaires (voir no 4768 de la chronique).

(4781) 24/25 mars: un conteneur de transport et de stockage est acheminé de Leibstadt au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(4782) 29 mars: les délégués du PDC Suisse rejettent les deux initiatives antinucléaires par 156 voix contre 54 pour "Sortir du nucléaire", et par 126 voix contre 72 pour "Moratoire-plus". Le conseiller fédéral Josef Deiss fustige "Moratoire-plus" comme constituant un abandon du nucléaire camouflé et comme relevant d'un fondamentalisme écologiste étranger aux réalités.

(4783) 29 mars: le parti libéral suisse dit "non" aux deux initiatives d'abandon du nucléaire.

(4784) 29 mars: le PEV Suisse approuve "Moratoire-plus" par 95 voix contre 20 et rejette "Sortir du nucléaire" par 67 voix contre 48.

(4785) 31 mars: le conseiller fédéral Moritz Leuenberger persiste à analyser les deux initiatives antinucléaires de manière différenciée: il estime que "Sortir du nucléaire" n'est tout simplement pas réalisable à court terme. Il pense par contre que "Moratoire-plus" pourrait se faire, mais que cette initiative exige une politique énergétique entièrement nouvelle en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion de nouvelles énergies renouvelables. Il doute que ceci soit accepté au niveau politique, raison pour laquelle il rejette les deux initiatives (voir no 4760 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2003 (Martin Egger)

(4786) 3 avril: dans son rapport sur la sûreté des centrales nucléaires suisses en cas de chute d'avion délibérée, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate que la sûreté est nettement plus élevée que ce que l'on supposait jusqu'à présent. Une protection intégrale a pu être démontrée pour Gösgen et Leibstadt, et le degré de protection est également élevé pour Beznau et Mühleberg.

(4787) 3 avril: lors de l'assemblée des délégués de l'UDC du canton de Soleure, le conseiller fédéral Samuel Schmid se prononce contre les deux initiatives d'abandon du nucléaire qui, à son avis, ne sont pas dans l'intérêt du pays (voir no 4733 de la chronique).

(4788) 3 avril: M. Alain Colomb, ancien président de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), de la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN) et président fondateur de la Société européenne de l'énergie nucléaire (ENS), décède dans sa 73^e année.

(4789) 4 avril: la Nagra constate que toutes les anciennes listes de sites possibles d'un dépôt pour déchets de faible et de moyenne activité ne sont plus valables. Elle répond ainsi à des "soupçons" des antinucléaires selon lesquels quelque 200 communes figurant sur d'anciennes listes seraient menacées d'un dépôt de déchets atomiques.

(4790) 4 avril: le comité de parlementaires bourgeois "pour davantage de sécurité et contre des milliards de coûts – 2 x oui, 7 x non" rejette l'ensemble des initiatives qui feront l'objet des votations du 18 mai. L'acceptation de toutes les initiatives entraînerait des surplus de coûts économiques de 100 milliards de francs, constate le comité (voir no 4745 de la chronique).

(4791) 5 avril: l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse rejette les deux initiatives d'abandon du nucléaire par 332 voix contre 3 pour "Sortir du nucléaire", et 305 voix contre 7 pour "Moratoire-plus". L'UDF Suisse rejette elle aussi les deux initiatives.

(4792) 10 avril: le Forum Médecine et Energie présente un rapport intitulé "Tchernobyl: bilan actuel du point de vue médical", qui se fonde sur des études de diverses organisations de l'ONU. Selon ces études, on a constaté après l'accident une augmentation du taux de cancers de la thyroïde parmi les enfants. Par contre, aucune observation concluante n'a pu être faite quant à une augmentation des leucémies ou à des défauts génétiques.

(4793) 11 avril: des représentants de haut rang de l'économie suisse rejettent les deux initiatives d'abandon du nucléaire. Ils estiment que compte tenu de la situation économique actuelle, les coûts supplémentaires escomptés entraîneraient de graves conséquences.

(4794) 12 avril: quelque 4000 personnes manifestent à la centrale nucléaire de Gösgen "pour la sécurité, la protection du climat et l'emploi" et pour "2 x non" aux deux initiatives antiatomiques. La Journée nationale d'action fait suite à l'appel lancé par la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE).

(4795) 12 avril: la centrale nucléaire de Gösgen soutient la campagne contre les deux initiatives antinucléaires par une affiche gigantesque "Pour la sécurité, la protection du climat et l'emploi – 2 x Non aux initiatives atomiques" de 64 m sur 44 apposée sur la tour de réfrigération.

(4796) 12 avril: recommandations de vote sur les initiatives antiatomiques aux assemblées des délégués: 2 x Oui au parti écologiste suisse, et 2 x Non au parti suisse de la liberté.

(4797) 15 avril: le comité "Députés contre les initiatives d'abandon du nucléaire" indique qu'aucun motif objectif ne justifie les initiatives antinucléaires, raison pour laquelle on essaie d'attiser la peur de l'atome.

(4798) 16 avril: la Suisse a enregistré en 2002 une augmentation de sa consommation d'électricité de 0,5% par rapport à 2001, et une part d'électricité nucléaire de 39,5%.

(4799) 19 avril: naissance du premier oisillon dans le nid de faucons pèlerins installé sur la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Leibstadt.

(4800) 23 avril: le groupe d'intérêts Force hydraulique de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) rejette avec détermination les deux initiatives antinucléaires. A son avis, l'abandon de l'énergie nucléaire ne se traduirait pas par un avantage pour la force hydraulique, bien au contraire (Bulletin no 4753 de la chronique).

(4801) 24 avril: lors de l'assemblée générale de l'Atel, le président du conseil d'administration, M. Walter Bürgi, qualifie l'initiative "Moratoire-plus" de proposition déloyale. Comme l'initiative "Sortir du nucléaire", "Moratoire-plus", qui s'immisce dans l'exploitation des centrales nucléaires existantes, vise elle aussi l'abandon du nucléaire.

(4802) 24 avril: un comité constitué de 23 hommes politiques, scientifiques et entrepreneurs s'engage pour "Moratoire-plus", qui constitue à son avis un compromis raisonnable.

(4803) 29 avril: l'économie suisse rejette les sept initiatives présentées, indique Ueli Forster, président d'économiesuisse, lors de la conférence annuelle de l'organisation.

(4804) 2 mai: les centrales nucléaires suisses présentent un niveau de sûreté élevé et sont exploitées de manière fiable, constate la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) à l'occasion de la présentation de son rapport annuel 2002.

(4805) 5 mai: le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) présente à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le premier rapport de la Suisse relatif à la Convention internationale sur les déchets radioactifs.

(4806) 5 mai: Beznau est la première centrale nucléaire suisse, et l'une des premières dans le monde, à recevoir le certificat ISO 9001:2000 pour son système de gestion de la qualité orienté sur les processus.

(4807) 7 mai: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) annonce que les pertes de lavage dans le forage de Benken ne se sont pas produites dans l'argile à Opalinus, roche potentielle pour un dépôt de déchets de haute activité, mais dans les couches supérieures de karst jurassique, qui se trouvent bien plus au-dessus. Cette question a été élucidée lors d'une réunion entre les autorités, la Nagra et l'auteur de l'étude contestée (voir no 4752 de la chronique).

(4808) 7 mai: selon une prise de position de l'Association suisse des géologues (CHGEOL), la Suisse dispose des conditions géologiques et des connaissances techniques nécessaires pour évacuer les déchets radioactifs de manière responsable et professionnelle.

(4809) 8 mai: dans une interview au journal "Le Temps", Chaïm Nissim, ancien membre écologiste du Grand Conseil genevois et membre du comité d'initiative des deux initiatives antinucléaires, avoue avoir attaqué il y a 21 ans au lance-roquettes le surgénérateur français Superphénix, alors en construction.

(4810) Suite à la controverse provoquée par l'aveu de Chaïm Nissim dans "Le Temps", le comité d'initiative se distance de lui, et Chaïm Nissim donne sa démission (voir no 4809 de la chronique).

(4811) 18 mai: lors de la votation populaire fédérale, le peuple et les cantons rejettent les deux initiatives d'abandon du nucléaire avec une netteté encore jamais atteinte. "Moratoire-plus" est rejetée à 58,4% des voix (1'341'673 non contre 955'624 oui et "Sortir du nucléaire" à 66,3% des voix (1'540'566 non contre 783'586 oui). Mis à part les deux demi-cantons de Bâle-Ville, qui approuve les deux initiatives, et de Bâle-Campagne, qui approuve "Moratoire-plus", tous les cantons rejettent les deux initiatives (voir no 4733 de la chronique).

(4812) 23 mai: les organisations écologistes WWF Suisse, FSE et Greenpeace Suisse n'ont pas l'intention d'avoir recours au référendum contre la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire (voir no 4813 de la chronique).

(4813) 27 mai: la loi sur l'énergie nucléaire (LENu) est publiée dans la Feuille fédérale, marquant le commencement du délai de référendum de 100 jours. Si, au cours de cette période, 50'000 signatures de Suisses ayant le droit de vote sont reçues, une consultation populaire devra avoir lieu sur la loi (voir no 4780 de la chronique).

(4814) 27 mai: un groupe de 60 premiers signataires s'adresse à l'opinion publique en publiant le "Manifeste pour la défense du paysage suisse et contre son industrialisation par l'implantation de parcs éoliens".

(4815) 31 mai: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour le remplacement d'un joint d'étanchéité rotatif d'une pompe de recirculation. On remédie en même temps à une faible perte d'eau dans l'enceinte de confinement.

(4816) 2 juin: le programme d'économies de la Confédération est envoyé en consultation. L'une des propositions d'économie vise à remplacer les contributions fédérales au programme SuisseEnergie (55 millions de francs) par une taxe d'incitation qui serait perçue entre autres sur l'électricité nucléaire (0,04 ct./kWh) (voir no 4748 de la chronique).

(4817) 2 juin: le Conseil national approuve par 130 voix contre 7 l'arrêté fédéral concernant le Protocole de Kyoto.

(4818) 6 juin: l'Office fédéral de l'énergie informe des autorités locales et des milieux politiques du Weinland zurichois, ainsi que des régions avoisinantes suisses et allemandes, sur les nouveaux développements en matière d'évacuation des déchets radioactifs. L'accent est mis sur l'examen par la Confédération de la démonstration de la Nagra relative à la faisabilité du stockage géologique des déchets radioactifs.

(4819) 7 juin: une fois la réparation achevée, la centrale nucléaire de Mühleberg est remise en service (voir no 4815 de la chronique).

(4820) 8 juin: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4821) 10 juin: la centrale nucléaire de Beznau 1 est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(4822) 10 juin: la Société coopérative nationale pour la gestion des déchets nucléaires au Wellenberg GNW lance les travaux préparatoires en vue de la réhabilitation du site du Wellenberg. De nouvelles tours de forage doivent être installées pour le démontage des instruments de mesure des puits de forage et pour leur colmatage.

(4823) 14 assemblages combustibles usés sont transportés en deux fois de la centrale nucléaire de Mühleberg au Centre de stockage intermédiaire Zwilag, où ils sont transférés dans des conteneurs de stockage.

(4824) Selon le rapport annuel 2002 de la centrale nucléaire de Gösgen, le prix de revient de l'électricité produite par la centrale a à nouveau baissé: au lieu de 4,07 ct. en 2001, un kWh de Gösgen n'a plus coûté que 4,06 ct. en 2002.

(4825) Selon son rapport annuel 2002, la centrale nucléaire de Leibstadt peut continuer à baisser son prix de revient de l'électricité. Celui-ci s'est établi à 5,37 ct./kWh en 2002, soit 0,32 ct. de moins que l'année précédente.

(4826) 18 juin: dans une interpellation intitulée "Non-respect de la volonté populaire", le conseiller national Christian Speck (UDC, Argovie) demande au Conseil fédéral comment celui-ci peut, après plusieurs décisions sans équivoque du peuple et du Parlement, proposer à nouveau une taxe d'incitation sur l'énergie pour financer le programme SuisseEnergie (voir no 4816 de la chronique).

(4827) 20 juin: la centrale nucléaire de Beznau 1 est recouplée au réseau après le chargement du réacteur avec 16 assemblages combustibles neufs, dont 8 à uranium de retraitement (voir no 4821 de la chronique).

(4828) 28 juin: la centrale nucléaire de Gösgen est redémarrée après la révision annuelle et le chargement de 44 assemblages combustibles neufs, dont 24 assemblages Mox et 20 assemblages contenant de l'uranium de retraitement. La révision a été mise à profit pour procéder à un assainissement de la distribution de l'eau dans la tour de réfrigération. Ces travaux font partie d'un projet qui vise à augmenter la puissance de la centrale de 9 MW par une amélioration du taux d'efficacité (voir no 4820 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2003 (Martin Egger)

(4829) 1^{er} juillet: Peter Hirt, Atel, succède à Hans Achermann, EGL, comme président du sous-comité Energie nucléaire (UAK) de Swisselectric.

(4830) 1^{er} juillet: selon un communiqué de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), la consommation d'énergie de la Suisse a diminué de 2,1% l'année dernière. La consommation d'électricité a progressé par contre de 0,5%.

(4831) 1^{er} et 2 juillet: la Commission franco-suisse de la sûreté nucléaire tient sa réunion annuelle à Würenlingen.

(4832) 2 juillet: en complément des autorités suisses de la sûreté, un groupe d'experts internationaux de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) évalue les aspects relatifs à la sûreté de la démonstration fournie par la Nagra de la faisabilité du stockage géologique (voir no 4739 de la chronique).

(4833) 2 juillet: les deux organisations "Igel" et "Bedenken", qui luttent contre l'aménagement d'un dépôt définitif à Benken, fusionnent pour former une nouvelle association baptisée "Klar!" ("Pour une existence sans risques atomiques !").

(4834) 2 juillet: dans sa réponse à l'interpellation "Reconsidérer le système d'élimination des déchets nucléaires" de la conseillère nationale Teuscher (Verts/BE), le Conseil fédéral note que la démonstration de la faisabilité du stockage final ne préjuge en rien du choix définitif d'un site. Le droit de codiscussion des collectivités publiques de la région de site est réglé dans la loi sur l'énergie nucléaire. La Confédération renforcera à l'avenir son rôle directeur dans la gestion des déchets radioactifs.

(4835) 2 juillet: il ne faut pas s'attendre dans un avenir prévisible à une pénurie du personnel spécialisé nécessaire pour garantir la sécurité des centrales nucléaires, écrit le Conseil fédéral dans sa réponse à la question ordinaire "Centrales nucléaires – Nombre insuffisant de spécialistes" posée par la conseillère nationale Fetz (PS/BS).

(4836) 9 juillet: la Suisse ratifie le Protocole de Kyoto (voir no 4817 de la chronique).

(4837) L'organisation Amüs ("Aktion Mühleberg stilllegen" / "Action pour l'arrêt de Mühleberg") se dissout. L'effectif des membres aurait fondu de 90% ces dernières années, seulement trois personnes travaillant encore activement pour le mouvement.

(4838) Juillet 2003: les températures élevées de l'air et de l'eau entraînent une diminution de la puissance maximale possible pour toutes les centrales nucléaires. Du fait des températures élevées de l'Aar, les centrales de Beznau et de Mühleberg, qui sont refroidies par l'eau du fleuve, doivent réduire leur puissance pendant plusieurs jours.

- (4839) Sept assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Mühleberg sont transportés à Zwilag où ils sont transférés dans le conteneur de stockage.
- (4840) 25 juillet: la tranche nucléaire de Beznau 2 est arrêtée pour le renouvellement du combustible et la révision annuelle.
- (4841) 2 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée pour le renouvellement du combustible et la révision annuelle.
- (4842) 6 août: l'étude de l'Institut allemand d'écologie sur Benken souffre d'un manque d'exactitude et de qualité scientifique, constate la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). Les fausses affirmations de cette étude ont entraîné une confusion injustifiée parmi les médias et la population (voir nos 4807 et 4752 de la chronique).
- (4843) 10 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour le renouvellement du combustible et la révision annuelle.
- (4844) Août 2003: les fortes chaleurs continuent de provoquer des diminutions de la puissance des centrales nucléaires (voir no 4838 de la chronique).
- (4845) 19 août: la tranche nucléaire de Beznau 2 est redémarrée après l'achèvement de la révision annuelle et le chargement de 24 assemblages combustibles neufs. Suite à une défectuosité dans le système principal de l'eau alimentaire, le premier groupe turbo-alternateur a dû être arrêté brièvement encore une fois à faible puissance (voir no 4840 de la chronique).
- (4846) 25 août: après 22,2 jours de révision, la centrale nucléaire de Leibstadt est redémarrée avec 135 assemblages combustibles neufs (voir no 4841 de la chronique).
- (4847) 26 août: la requête d'autorisation de construction et d'exploitation relative à l'extension du dépôt en piscine d'assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen est mise à l'enquête publique jusqu'au 24 septembre.
- (4848) 31 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée brièvement pour supprimer une inétanchéité sur le bloc de commande d'une soupape de décharge de sûreté.
- (4849) 1^{er} septembre: suite à l'achèvement de la révision annuelle, la centrale nucléaire de Mühleberg est redémarrée avec 40 assemblages combustibles neufs. Avant le couplage au réseau, l'installation est à nouveau arrêtée manuellement pour peu de temps suite à une interruption de signal dans la zone d'un groupe turbo (voir no 4843 de la chronique).
- (4850) 3 septembre: un conteneur de déchets vitrifiés de haute activité en provenance de l'usine de retraitement de La Hague arrive à Zwilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen).
- (4851) 4 septembre: le délai référendaire contre la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire (LENu) expire sans avoir été utilisé. Le Conseil fédéral ne pourra toutefois pas mettre en vigueur la nouvelle loi avant 2005, de nombreux travaux législatifs étant encore nécessaires (voir no 4813 de la chronique).
- (4852) 9 septembre: l'Agence internationale de l'énergie AIE fait l'éloge de la politique énergétique de la Suisse et se félicite en particulier de l'issue des votations du 18 mai sur l'énergie nucléaire.
- (4853) 10 septembre: le Conseil fédéral demande le rejet de la motion "Affecter le produit d'une taxe sur les énergies non renouvelables au financement de l'assurance-maladie" du conseiller national Heiner Studer (PEV/AG).
- (4854) 10 septembre: les centrales nucléaires suisses offrent une bonne protection non seulement contre les chutes d'avion, mais aussi contre d'autres actes terroristes. C'est ce qu'indique le Conseil fédéral dans sa réponse à la question ordinaire "Sécurité des installations nucléaires face à un attentat terroriste. Questions sans réponses" de la conseillère nationale Franziska Teuscher (Verts/BE).
- (4855) 12 septembre: Dieter Widmer, chef du service d'information de BKW FMB Energie SA et président du Grand Conseil bernois en 2002/2003 reçoit le prix décerné par la SOSIN (Société suisse des ingénieurs nucléaires) pour des activités exceptionnelles en matière d'information du public.

(4856) 17 au 25 septembre: les derniers déchets de l'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens sont transférés à Zwiilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen). Ainsi se trouvent remplies les conditions qui permettront de supprimer le statut d'installation nucléaire du site de Lucens et de dissoudre la Société nationale d'encouragement de la technique atomique industrielle (SNA).

(4857) 18 septembre: par 20 voix contre 19, le Conseil des Etats rejette une taxe de 0,1 ct./kWh sur les énergies non renouvelables.

(4858) 19 septembre: bien que le peuple et les cantons se soient prononcés à plusieurs reprises contre des taxes d'incitation sur l'énergie, la proposition renouvelée d'une taxe liée sur les énergies non renouvelables ne va pas à l'encontre de la volonté populaire, écrit le Conseil fédéral dans sa réponse à l'interpellation "Non-respect de la volonté populaire" de Christian Speck (UDC/AG), président de la CEATE du Conseil national (voir no 4826 de la chronique).

(4859) 22 septembre: M. Manfred Thumann est nommé à la tête du département de l'énergie nucléaire des Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA. Il succède à M. Hans Gubser, qui prendra sa retraite fin 2003.

(4860) 23 septembre: 17 recours d'organisations antinucléaires et de particuliers sont présentés contre le nouveau dépôt en piscine projeté à la centrale nucléaire de Gösgen. Dans un communiqué de presse, la centrale nucléaire de Gösgen qualifie les recours de peu crédibles (voir no 4847 de la chronique).

(4861) 26 septembre: face aux critiques dont fait l'objet le projet d'une agence commune de sécurité technique, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (Detec) abandonne ce projet. Un projet séparé traitera du détachement de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

(4862) 26 septembre: dans sa réponse à la motion "Base légale pour la sécurité technique des centrales nucléaires" de la conseillère nationale Franziska Teuscher (Verts/BE), le Conseil fédéral renvoie à la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire (LENu) et à l'ordonnance correspondante sur l'énergie nucléaire (OENu), encore à élaborer. Il demande de transformer trois points de la motion en postulat et de classer le point 4 (application à la lettre des dispositions en vigueur) comme étant accompli.

(4863) 26 septembre: les déchets radioactifs doivent en principe être évacués dans le pays. Ni le Conseil fédéral ni ses autorités n'ont eu avec la Russie des entretiens sur des solutions dites "extraterritoriales", écrit le Conseil fédéral dans sa réponse à l'interpellation "Exportations de déchets nucléaires" du conseiller national Fehr (PS/SH).

(4864) 28 septembre: afin de stabiliser le réseau électrique suisse après une panne d'électricité en Italie, la puissance des centrales nucléaires suisses est réduite pendant quelques heures, sauf celle de Gösgen.

(4865) 29 septembre: selon un communiqué de l'Office fédéral de l'énergie, le Conseil fédéral prendra début 2004 sa décision sur la requête de la centrale nucléaire de Gösgen relative au dépôt en piscine (voir nos 4860 et 4847 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2003 (Martin Egger)

(4866) 2 octobre: par 87 voix contre 84, le Conseil national rejette une taxe incitative de 0,1 ct/kWh sur les énergies non renouvelables ainsi qu'une proposition correspondante de la conseillère nationale Lucrezia Meier-Schatz (PDC/Saint-Gall).

(4867) 6 octobre: le contrôle périodique d'un groupe turbo-alternateur de Beznau 2 provoque son arrêt automatique et la réduction de la puissance de la tranche à 50%. L'installation atteint à nouveau sa pleine puissance le même jour.

(4868) 9 octobre: suite aux poursuites incessantes engagées contre ses anciens supérieurs, l'ingénieur nucléaire et ancien collaborateur du PSI Konstantin Parlavantzias a été condamné à juste titre pour contrainte par la Cour suprême d'Argovie. C'est ce qu'écrit le Tribunal fédéral dans ses attendus sur le premier procès pour harcèlement dans l'histoire du droit suisse

(4869) 15 octobre: Dans sa réponse à l'interpellation "Stockage définitif de déchets nucléaires. Consultation" du conseiller national Hans-Jürg Fehr (PS/Schwyz) écrit que la procédure d'association de la région est déjà lancée. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a institué trois organismes: le groupe de travail "Information et communication", un comité comprenant des représentants des gouvernements régionaux, ainsi qu'un forum technique.

- (4870) Sept assemblages combustibles de la centrale nucléaire de Beznau sont transportés en Angleterre à des fins de retraitement.
- (4871) 28 assemblages combustibles de la centrale nucléaire de Mühleberg sont acheminés par quatre transports à Zwiilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen) où ils sont transférés dans le grand conteneur d'entreposage.
- (4872) 21 octobre: lors de l'assemblée générale de l'ASPEA, l'homme politique allemand Rolf Linkohr (SPD) présente une conférence sur le thème "L'énergie atomique a un avenir". Il énumère toute une série de signes qui témoignent d'une perception de plus en plus positive de l'énergie nucléaire dans les milieux politiques et dans la société.
- (4873) 25 octobre: à Trüllikon, dans le Weinland zurichois, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et les autorités cantonales présentent l'état des travaux et la marche à suivre ultérieure concernant la démonstration par la Nagra de la faisabilité du stockage final des déchets de haute activité, laquelle recommande de concentrer les recherches futures sur l'argile à Opalinus et sur la région potentielle de site du Weinland zurichois (voir no 4739 de la chronique).
- (4874) 31 octobre: la centrale nucléaire de Leibstadt présente au Conseil fédéral une "demande d'autorisation de prélèvement et de déversement dans le Rhin d'eau de refroidissement provenant du refroidissement combiné à circuit ouvert et à circuit fermé". Cette autorisation est nécessaire dans le cadre du renouvellement de la concession cantonale pour le prélèvement d'eau de refroidissement.
- (4875) 3 novembre: Mme Trudy Ritschard devient la nouvelle présidente de l'association "Femmes pour l'énergie". Elle succède à Mme Gabriele Plüss qui se retire de ses fonctions à cause de son élection à la présidence du Grand Conseil du canton de Soleure.
- (4876) 4 novembre: contrairement à des annonces antérieures, la Commission germano-suisse de la sécurité des installations nucléaires (DSK) ne publiera aucun rapport sur la démonstration par la Nagra de la faisabilité du stockage final des déchets de haute activité, annonce la DSK à l'issue de sa réunion du 29 au 31 octobre à Garching.
- (4877) 5 novembre: le Conseil fédéral veut tirer au clair les conséquences sociales, démographiques, écologiques et économiques auxquelles la région d'un dépôt définitif pour déchets radioactifs doit s'attendre et se déclare prêt à accepter un postulat correspondant du conseiller national Hans-Jürg Fehr (PS/SH).
- (4878) 7 novembre: l'autorisation d'exploitation du dépôt intermédiaire fédéral pour déchets radioactifs situé sur le site de l'Institut Paul-Scherrer (PSI) doit être modifiée. Les inventaires des radionucléides de l'autorisation actuelle devraient être remplacés par une approche de la sûreté ciblée qui serait focalisée sur l'impact du dépôt. Le PSI a présenté une requête dans ce sens.
- (4879) 20 assemblages combustibles de la centrale nucléaire de Mühleberg sont acheminés par trois transports à Zwiilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen) où ils sont transférés dans le grand conteneur d'entreposage.
- (4880) 27 novembre: le Conseil d'Etat zurichois considère que l'initiative cantonale "Consultation de la population pour les questions atomiques" n'a pas de fondement et doit être rejetée. Il rappelle que dans la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, les autorisations cantonales pour des projets de dépôt définitif ne sont plus nécessaires (voir no 4665 de la chronique).
- (4881) 27/28 novembre: le cours d'approfondissement de l'ASPEA "Gestion de la durée d'exploitation des centrales nucléaires" se déroule à Winterthour et rassemble quelque 181 participants et conférenciers.
- (4882) 4 décembre: les nouveaux comprimés d'iodure de potassium qui seront remis aussi désormais à la population de la zone 2 seront distribués probablement en été 2004, indique Swissmedic (voir no 4757 de la chronique).
- (4883) 5 décembre: le Conseil fédéral octroie pour la première fois à la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) un mandat valable pour quatre ans. A partir de 2004, la DSN sera gérée comme un bureau GMEB (Gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire).
- (4884) 5 décembre: le Conseil fédéral refuse d'édicter dès le milieu de 2004 une ordonnance qui définirait des critères de mise hors service des centrales nucléaires et propose de rejeter le postulat de la conseillère nationale Simonetta Sommaruga (PS/Berne). Il refuse également une mise en vigueur partielle immédiate de la loi sur l'énergie nucléaire ainsi que l'établissement de pronostics quant à la durée d'exploitation des centrales, et propose le rejet de deux motions correspondantes de la conseillère nationale Ursula Wyss (PS/Berne).

(4885) 6 décembre: à la centrale nucléaire de Leibstadt, un endommagement du moteur d'une pompe d'eau alimentaire et une défectuosité de la pompe de réserve entraînent une réduction de la puissance du réacteur à 55% (648 MW).

(4886) 11 décembre: la réhabilitation des places de forages au Wellenberg est achevée, indique la Société coopérative pour la gestion de déchets radioactifs au Wellenberg (GNW).

(4887) 15 décembre: deux recours provenant d'Allemagne ont été présentés contre la requête de modification de l'autorisation d'exploitation du dépôt intermédiaire fédéral (voir no 4878 de la chronique).

(4888) Sept assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Beznau sont transportés en Angleterre à des fins de retraitement.

(4889) 18 décembre 2003: on arrêtera à la fin de l'année de publier les valeurs de radioactivité sur le télétexte. L'évolution de la radioactivité sur neuf stations de mesure peut continuer d'être observée sur Internet à l'adresse www.naz.ch.

(4890) 19 décembre: le Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag) a introduit un système de gestion orienté vers les procédés et reçoit la certification ISO 9001:2000.

(4891) 19 décembre: avec sa motion "Aides publiques. Privilégier les énergies renouvelables plutôt que le nucléaire", Franziska Teuscher (Verts/Berne) entend que la Confédération subventionne le développement des énergies renouvelables par les fonds consacrés à la recherche nucléaire.

(4892) 25 décembre: suite à un relevé incorrect de la position de barres, la puissance de l'alternateur de la centrale nucléaire de Gösgen est abaissée pendant deux heures de 1045 à 555 MW.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2004 (Martin Egger)

(4893) 1^{er} janvier: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) se restructure et fonctionne désormais comme un bureau GMEB (Gestion par mandats de prestations et enveloppes budgétaires).

(4894) 13 janvier: les installations nucléaires suisses ont été exploitées de manière sûre en 2003 également, communique la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). 14 événements ont été enregistrés. Ils ont tous été classés au niveau 0, soit en dessous de l'Echelle internationale des événements nucléaires (Ines), qui va de 1 à 7.

(4895) 13 janvier: trois nouvelles instances suivent le processus de la démonstration de la faisabilité du stockage des déchets radioactifs et associent les autorités suisses et allemandes au processus, indique l'Office fédéral de l'énergie. Il s'agit du groupe de travail Information et communication, du Forum technique et d'un organisme politique (voir no 4869 de la chronique).

(4896) Un emballage de transport et de stockage contenant 97 assemblages combustibles usés est acheminé au Centre de stockage intermédiaire de déchets radioactifs de Würenlingen (Zwilag).

(4897) 19 janvier: la concession cantonale correspondante expirant fin 2004, la centrale nucléaire de Leibstadt avait présenté le 31 octobre 2003 une demande d'autorisation de prélèvement et de déversement d'eau de refroidissement dans le Rhin. Cette requête est mise au dépôt public du 20 janvier au 18 février 2004.

(4898) 22 janvier: le Pavillon d'information de la centrale nucléaire de Leibstadt accueille son 400'000^e visiteur.

(4899) 26 janvier: l'Institut d'écologie de Darmstadt arrête la révision de son étude sur le projet "argile à Opalinus" après avoir dû concéder que ses critiques concernant la documentation de la Nagra (Société coopérative nationale pour le stockage géologique de déchets radioactifs) étaient largement infondées (voir nos 4752, 4754, 4773, 4807 et 4842 de la chronique).

(4900) 26 janvier: le Centre de stockage intermédiaire de déchets radioactifs de Würenlingen (Zwilag) annonce l'achèvement d'une campagne de transport et de transfert au cours de laquelle 69 assemblages combustibles usés de Mühleberg ont été transportés à Zwilag où ils ont été transférés dans un conteneur de stockage installé dans la cellule chaude.

(4901) 27 janvier: la Nagra voit dans la décision de l'Institut d'écologie de Darmstadt d'arrêter la révision de son étude sur le projet "argile à Opalinus" une confirmation de la qualité de ses travaux et de la vaste documentation qu'elle a élaborée sur la démonstration de la faisabilité du stockage final (voir no 4899 de la chronique).

(4902) 5 février: les centrales nucléaires suisses ont enregistré en 2003 un nouveau record de production (nette) de 25,9 milliards de kWh et ont démontré une nouvelle fois leur fiabilité. Beznau (les deux tranches ensemble), Gösgen et Leibstadt ont elles aussi atteint des records de production annuelle.

(4903) 5 février: le Conseil des EPF nomme M. Jean-Marc Cavedon directeur du domaine de recherche Energie nucléaire et sûreté (NES) de l'Institut Paul-Scherrer. M. Cavedon succédera le 1^{er} avril 2004 dans cette fonction au Prof. Kröger.

(4904) 12 février: les Protocoles d'amendement de la Convention de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire et de la Convention complémentaire de Bruxelles sont signés au siège de l'OCDE à Paris. La Suisse envisage de ratifier ces Conventions révisées.

(4905) 24 février: Swissnuclear, qui regroupe les centrales nucléaires suisses, tient à souligner que les Conventions révisées de Paris et de Bruxelles ne modifient guère la garantie de couverture des exploitants suisses de centrales nucléaires. Les 700 millions d'euros correspondent assez exactement à la réglementation suisse d'un milliard de FS + 100 millions de FS pour les intérêts et les frais de procédure (voir no 4904 de la chronique).

(4906) 24 février: la centrale nucléaire de Leibstadt a livré jusqu'à présent 150'000'000'000 kWh d'électricité au réseau.

(4907) 25 février: une seule personne a fait opposition à la requête de captage d'eau de refroidissement présentée par la centrale nucléaire de Leibstadt (voir no 4897 de la chronique).

(4908) 5 mars: le Conseil fédéral n'entend pas supprimer les fonds consacrés à la recherche nucléaire au profit des énergies renouvelables et rejette une motion correspondante de la conseillère nationale Franziska Teuscher (écologistes).

(4909) Un conteneur de transport chargé de 12 assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen est acheminé à l'usine de retraitement française de La Hague.

(4910) 16 mars: la population suisse désire que les déchets radioactifs soient évacués le plus rapidement possible dans des dépôts géologiques profonds aménagés en Suisse, indique un sondage réalisé par Publitest à la demande de la Nagra.

(4911) 19 mars: l'entreprise d'énergie de Suisse romande eos prend 10% des actions de Motor-Columbus.

(4912) 25 mars: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) donne son feu vert au premier traitement de déchets de faible activité dans le four à plasma de Zwiilag.

(4913) 29 mars: la centrale nucléaire de Beznau construit un simulateur qui sera mis en service à partir de 2006.

(4914) 30 mars: dans le cadre d'une phase d'essai de quatre semaines environ, le Centre de stockage intermédiaire de déchets radioactifs de Würenlingen (Zwiilag) démontre la capacité de fonctionnement de son installation d'incinération et de fusion. Au cours des derniers jours de l'essai, deux douzaines de fûts contenant des déchets de faible activité sont également traités dans cette installation (voir no 4912 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2004 (Martin Egger)

(4915) 4 avril: suite à la reprise de la participation de 20% que détenait la compagnie allemande RWE, la grande banque suisse UBS possède 55,6% de Motor-Columbus, actionnaire majoritaire d'Atel (voir no 4911 de la chronique).

(4916) 6 avril: l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et le groupe de travail Argile à Opalinus commande deux études sur l'impact d'un dépôt final sur la région de site (no 4877 de la chronique).

(4917) 11 avril: en affirmant, dans une interview accordée au "Sonntagszeitung", qu'il était personnellement d'avis que la Suisse aura besoin d'une nouvelle centrale nucléaire d'ici 2025, le PDG sortant d'Atel, M. Alessandro Sala, lance un débat sur le remplacement futur des installations existantes et sur la nécessité de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse.

(4918) 11 avril: à la demande du centre national de distribution et de gestion de la charge, la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg doit être réduite pendant quelques heures à la suite du sabotage d'une ligne de transport entre la Suisse et l'Italie.

(4919) 18 avril: lors d'un sondage réalisé spontanément pendant l'émission de télévision "Konsum-TV", 45% des participants approuvent la construction d'une nouvelle centrale nucléaire en Suisse. Comme cela est constaté pendant l'émission, la participation au sondage est extrêmement élevée (voir no 4917 de la chronique).

(4920) Du 20 avril au 14 juillet 2004: dans le cadre de la procédure en cours sur la suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau, l'expertise de la DSN et les prises de position de la CSA et des NOK sont mises à l'enquête publique pour consultation.

(4921) Du 20 avril au 19 mai 2004: la demande de suppression de la surveillance de droit atomique exercée sur la dernière parcelle de l'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens est mise à l'enquête publique, conjointement avec l'expertise de la DSN (voir no 4856 de la chronique).

(4922) 22 avril: la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN) élit comme nouvelle présidente Mme Ingeborg Hagenlocher.

(4923) 25 avril: un millier de personnes environ visitent la centrale nucléaire de Leibstadt lors de la "Journée des faucons pèlerins" et observent par vidéo caméra, sur grand écran, comment grandissent quatre oisillons dans leur nid aménagé à 96 m de hauteur sur la tour de réfrigération.

(4924) 27 avril: les experts de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) parviennent dans un rapport à la conclusion que l'étude de sûreté sur la démonstration de la faisabilité du stockage final apportée par la Nagra répond aux recommandations et aux pratiques internationales actuelles. Les experts confirment également la grande compétence technique de la Nagra (voir nos 4739 et 4842 de la chronique).

(4925) 28 avril: la consommation d'électricité de la Suisse en 2003 a été supérieure de 2% à celle de l'année précédente. En 2003, 39,7% de la production suisse d'électricité sont provenus de centrales nucléaires.

(4926) 4 mai: M. Manfred Thumann est élu à la présidence du conseil d'administration de Zwiilag Zwischenlager Würenlingen AG.

(4927) 6 mai: dans sa motion intitulée "Déchets nucléaires: dépôt final, 2^e équipe scientifique", le conseiller national PS de Schaffhouse Hans-Jürg Fehr demande que les travaux scientifiques de la Nagra soient contrôlés par une équipe indépendante de scientifiques. Cette équipe devrait réaliser aussi ses propres travaux sur le terrain (sismique, forages, etc., voir no 4739 de la chronique).

(4928) 12 mai: le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, qui durera jusqu'au 13 août 2004.

(4929) Un conteneur chargé de 12 assemblages combustibles usés est transporté de la centrale nucléaire de Gösgen à La Hague à des fins de retraitement.

(4930) 21 assemblages combustibles usés sont acheminés de la centrale nucléaire de Mühleberg au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag dans le cadre de trois transports.

(4931) 17 mai: la centrale nucléaire de Gösgen remplit les exigences posées pour les trois normes ISO 9001:2000 pour la gestion de la qualité, ISO 14001:1996 pour la gestion environnementale, et OHSAS 18001:1999 pour la gestion pour la protection au travail, et elle reçoit le certificat correspondant.

(4932) 25 mai: la défaillance d'une pompe d'eau alimentaire à la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau entraîne un arrêt d'urgence du réacteur.

(4933) Après la première certification pour le domaine Sécurité au travail et la recertification pour le domaine Environnement, la centrale nucléaire de Beznau est certifiée désormais aussi bien dans le domaine de la gestion de la qualité que dans ceux de la gestion environnementale et de la sécurité au travail.

(4934) 27/28 mai: la centrale nucléaire de Leibstadt est mise à l'arrêt pour le remplacement d'un joint de l'une des deux soupapes de réglage de l'eau de recirculation du réacteur dans la partie nucléaire de la centrale.

(4935) 29 mai: lors du redémarrage de la centrale nucléaire de Leibstadt, deux problèmes entraînant des écarts par rapport aux procédures techniques d'exploitation se produisent: d'une part, le taux d'échauffement admis pour le caloporteur a été dépassé, et d'autre part, un système de purification de l'air à l'intérieur du bâtiment de sécurité du réacteur (drywell) a été arrêté trop tard (voir no 4934 de la chronique).

(4936) 30 mai: la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4937) Du 1^{er} au 12 juin: la Nagra se rend dans neuf localités de Suisse alémanique pour présenter son exposition d'information de cette année sur le thème "Il y a des déchets radioactifs en Suisse. Nous les prenons en charge. Nagra. Bien sûr".

(4938) 5 juin: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée comme prévu pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(4939) Quatre transports permettent d'acheminer 27 assemblages combustibles de la centrale nucléaire de Mühleberg au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag.

(4940) Dans son rapport annuel, la centrale nucléaire de Gösgen annonce comme prix de revient 2003 de l'électricité produite 4,07 ct./kWh. Ce prix comprend les coûts de l'évacuation des déchets radioactifs et le démantèlement de la centrale après sa mise hors service définitive.

(4941) 19 juin: dans une résolution, l'Entente suisse pour une politique énergétique raisonnable (Esper) invite la branche électrique et les autorités fédérales à prendre les mesures nécessaires pour remplacer les premières centrales nucléaires par la construction d'une ou de plusieurs nouvelles centrales nucléaires (voir no 4917 de la chronique).

(4942) 24 juin: la centrale nucléaire de Gösgen reprend la production d'électricité. Pendant la révision annuelle, 44 des 177 assemblages combustibles ont été remplacés par de nouveaux assemblages contenant de l'uranium de retraitement (voir no 4938 de la chronique).

(4943) 29 juin: après analyse approfondie, les deux écarts par rapport aux procédures d'exploitation qui se sont produits le 29 mai lors de la remontée en puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt sont classés au niveau 1 ("anomalie") de l'Echelle internationale des événements nucléaires, qui compte sept niveaux (voir no 4935 de la chronique).

(4944) 30 juin: le Conseil fédéral octroie à la centrale nucléaire de Gösgen l'autorisation de construction et d'exploitation d'un dépôt supplémentaire en piscine d'une capacité de 1000 assemblages combustibles usés (voir no 4865 de la chronique).

(4945) 30 juin: M. Emanuel Höhener devient le nouveau président du conseil d'administration de la société Kernkraftwerk Leibstadt AG.

(4946) 30 juin: à l'occasion de son assemblée générale, la centrale nucléaire de Leibstadt annonce comme prix de revient 2003 de l'électricité produite 5,33 ct./kWh. Ce prix comprend les coûts de l'évacuation des déchets radioactifs et le démantèlement de la centrale après sa mise hors service définitive.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2004 (Martin Egger)

(4947) Selon des statistiques de l'Office fédéral de l'énergie, un kWh sur huit a été importé en Suisse au cours du semestre hivernal 2003/2004. Au cours de cette période, les centrales nucléaires suisses ont livré 48%, soit près de la moitié de l'électricité produite en Suisse.

(4948) 6 juillet: après la révision et le renouvellement du combustible, la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est remise en service avec 24 assemblages combustibles neufs contenant de l'uranium de retraitement (voir no 4936 de la chronique).

(4949) 13 juillet: dans le cadre de la consultation relative à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, le Forum suisse de l'énergie rejette le projet d'ordonnance présenté. Parallèlement à la prise de position de la branche, il demande une réglementation appropriée pour les programmes de recherche (voir Bulletin no 4928 de la chronique).

(4950) 13 juillet: le Centre de stockage intermédiaire Zwilag annonce l'achèvement de la deuxième campagne de transport et de transfert d'assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Mühleberg (voir nos 4930 et 4939 de la chronique).

(4951) A partir du 18 juillet, la puissance de la centrale nucléaire de l'Aar doit être abaissée en moyenne de 6% du fait de la température élevée de l'eau de l'Aar.

(4952) 31 juillet: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(4953) 7 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est arrêtée pour la révision annuelle et le changement du combustible.

(4954) 8 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour la révision annuelle et le changement du combustible.

(4955) 10 août: après la révision et le renouvellement du combustible, la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est remise en service avec 16 assemblages combustibles neufs contenant de l'uranium de retraitement (voir no 4952 de la chronique).

(4956) 11 août: Swisselectric et Swissnuclear rejettent le projet d'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu) et demandent qu'il soit fondamentalement remanié. L'objectif visé est une OENu concise et fidèle à la loi qui n'affaiblisse pas la rentabilité et la compétitivité internationale d'une exploitation sûre des centrales nucléaires existantes. L'ordonnance doit également simplifier la création de dépôts géologiques en profondeur et permettre la construction de nouvelles centrales nucléaires (voir nos 4928 et 4949 de la chronique).

(4957) 12 août: dans leurs prises de position relatives à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, des organisations environnementalistes ainsi que des partis de gauche et les écologistes demandent des critères d'arrêt des installations nucléaires plus sévères et des exigences supplémentaires en matière de sûreté (voir no 4928 de la chronique).

(4958) 13 août: dans le cadre de la consultation relative à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, l'Association suisse pour l'énergie atomique rejette le projet d'ordonnance présenté et estime qu'il contredit sur des points essentiels l'esprit de la loi sur l'énergie nucléaire (voir nos 4928 et 4949 de la chronique).

(4959) Le parti chrétien-social suisse (PCS) demande l'abandon définitif de l'énergie nucléaire par la Suisse d'ici 2015. Le parti admet la nécessité de dépôts définitifs pour déchets radioactifs en Suisse.

(4960) 18 août: le Conseil fédéral approuve l'ordonnance sur l'application des garanties, établissant ainsi la base juridique nécessaire à la ratification du protocole additionnel du traité de l'AIEA sur la non-prolifération des armes nucléaires.

(4961) 25 août: le Conseil-exécutif du canton de Berne publie une "stratégie énergétique" dans laquelle il rejette l'idée de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire dans le canton, mais se déclare favorable à une prolongation de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg pour autant que la sûreté soit garantie.

(4962) 27 août: après l'achèvement de la révision annuelle, la centrale nucléaire de Mühleberg est redémarrée avec 40 assemblages combustibles neufs. Pendant cette révision, on a notamment remplacé le préchauffeur haute pression A ainsi que les systèmes de réglage des turbines (voir no 4954 de la chronique).

(4963) 30 août: un conteneur de transport et de stockage chargé de 350 aiguilles de combustible usées de l'ancien réacteur de recherche Diorit est acheminé de l'Institut Paul-Scherrer au Centre de stockage intermédiaire Zwilag.

(4964) 31 août: le Grand Conseil du canton d'Argovie rejette à une nette majorité un postulat du groupe des Verts qui demandait que le canton cesse de "s'acoquiner" avec l'économie électrique, en particulier avec les centrales nucléaires et les installations de gestion des déchets.

(4965) 31 août/2 septembre: depuis le sol et à partir d'un hélicoptère, l'artiste de la lumière Gerry Hofstetter projette des images sur la tour de réfrigération et sur le panache de vapeur de la centrale nucléaire de Gösgen. Le projet fait partie de sa série d'illuminations "monuments of Switzerland".

(4966) 1^{er} septembre: après l'achèvement des essais de mise en service, la centrale nucléaire de Mühleberg reprend son exploitation normale en puissance (voir no 4962 de la chronique).

(4967) 2 septembre: à l'occasion du congrès du parti démocrate-chrétien du canton d'Argovie, le président du parti, Theo Vöggtli, se prononce clairement en faveur de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire: "Oui, il faut Beznau 3", constate-t-il.

(4968) 3 septembre: dans le cadre de la consultation relative à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, la CEATE du Conseil des Etats critique surtout le manque de compatibilité entre l'ordonnance et la loi sur l'énergie nucléaire, l'excès de réglementation et les dépenses administratives qui en résultent, l'élévation d'éléments de directives au niveau de l'ordonnance, ainsi que la formulation de critères d'arrêt des centrales nucléaires suisses. La Commission souligne d'autre part qu'une modification ultérieure de la loi sur l'énergie nucléaire par le biais d'une motion ou d'une initiative parlementaire – avec les répercussions correspondantes sur l'ordonnance – doit être prise en considération (voir no 4928 de la chronique).

(4969) 6/7 septembre: la CEATE du Conseil national décide d'attirer par écrit l'attention du conseiller fédéral Moritz Leuenberger sur le fait qu'il serait souhaitable que l'ordonnance sur l'énergie nucléaire aille plus nettement dans le sens de la philosophie du Parlement, qui approuve la loi sur l'énergie nucléaire, et tienne compte de la pratique courante actuelle (voir no 4928 de la chronique).

(4970) 7 septembre: un emballage de transport et de stockage chargé de 28 fûts en acier spécial contenant des résidus vitrifiés de haute activité provenant de combustibles usés de la centrale nucléaire de Gösgen est acheminé de l'usine de retraitement de La Hague au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag.

(4971) La Suisse remet à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) son troisième rapport relatif à la Convention internationale sur la sûreté nucléaire, rapport qui décrit la façon dont la Suisse s'acquitte des obligations de la Convention.

(4972) 10 septembre: l'Office fédéral de l'énergie publie sur Internet une plate-forme relative à la gestion des déchets radioactifs en Suisse (www.entsorgungsnachweis.ch), en allemand seulement pour l'instant.

(4973) 12 septembre: la manifestation organisée sous le slogan "Klar! Schweiz" contre un dépôt définitif à Benken réunit quelques centaines de personnes, dont une partie considérable est venue d'Allemagne.

(4974) 13 septembre: les Verts du canton de Zurich se prononcent contre un dépôt définitif à Benken; à leur avis, la discussion sur le stockage final des déchets radioactifs ne pourra être lancée qu'après une décision d'abandon du nucléaire.

(4975) Septembre 2004: la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg doit être abaissée pendant 11 jours à cause des températures élevées de l'eau de l'Aar.

(4976) Un conteneur de transport chargé de 28 assemblages combustibles usés est transporté de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de La Hague pour retraitement.

(4977) 17 septembre: la Nagra (Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs) fête le 20^e anniversaire du laboratoire souterrain du Grimsel avec quelque 150 invités.

(4978) 18 septembre: un millier de personnes prennent part à la journée "Portes ouvertes" de Refuna (réseau régional d'approvisionnement en chauffage à distance de la vallée inférieure de l'Aar).

(4979) 21 septembre: la centrale nucléaire de Leibstadt est remise en service après sa révision. Suite à des travaux supplémentaires de maintenance, la révision a duré 45 jours au lieu de 35. 124 assemblages combustibles ont été remplacés, dont celui qui présentait une défectuosité de gainage d'un crayon combustible détectée en janvier 2004 (voir no 4953 de la chronique).

(4980) 24/25 septembre: un conteneur de transport et de stockage chargé de 97 assemblages combustibles usés est transféré de la centrale nucléaire de Leibstadt au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag de Würenlingen.

(4981) A partir du 25 septembre, divers médias spéculent que le conseiller fédéral Moritz Leuenberger mène des négociations avec l'Allemagne et suggère de renoncer au site de Benken pour l'aménagement d'un dépôt définitif de déchets radioactifs contre, comme compensation, une augmentation de vols sur le territoire allemand à destination de l'aéroport de Kloten.

(4982) 28 septembre: suite à une rencontre avec des représentants de la Nagra, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger souligne que la sûreté est le critère majeur pour le choix du site d'un dépôt définitif pour déchets radioactifs. Il ajoute que la procédure de sélection doit être transparente (voir no 4981 de la chronique).

(4983) 28 septembre: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) publie une feuille d'information sur son expertise de l'étude de sûreté "Kristallin 1" de la Nagra (voir no 4982 de la chronique).

(4984) 28 septembre: l'Office fédéral de l'énergie publie une feuille d'information sur l'état de la recherche et développement dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (voir no 4982 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2004 (Martin Egger)

(4985) 30 septembre (additif): George Yadigaroglu, professeur ordinaire en génie nucléaire à l'EPF de Zurich depuis 1982, part à la retraite.

(4986) 1^{er} et 2 octobre: une défectuosité dans le système d'excitation de l'alternateur de la centrale nucléaire de Leibstadt entraîne un arrêt automatique du réacteur.

(4987) 12 et 13 octobre: la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour la suppression d'une fuite minime de vapeur dans la partie non nucléaire de l'installation: la soupape concernée est remplacée.

(4988) 14 octobre: la 45^e assemblée générale ordinaire de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) décide une révision des statuts. Avec le nouveau nom de "Forum nucléaire suisse", l'association souligne son caractère de forum pour tous les milieux intéressés aux questions concernant l'énergie nucléaire ainsi que sa volonté de s'ouvrir encore davantage aux membres et à un large public.

(4989) 14 octobre: à l'occasion de l'assemblée générale de l'ASPEA, la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN) décerne son prix pour des travaux remarquables d'information à la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE) pour la journée d'action "2 X Non" du 12 avril 2003 (voir no 4794 de la chronique).

(4990) 20 octobre: lors d'une conférence de presse, BKW FMB Energie SA présente ses conceptions sur la manière dont elle entend garantir à l'avenir l'approvisionnement en électricité. L'entreprise compte en premier lieu sur la prorogation de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg, valable pour l'instant jusqu'en 2012. FMB estime que seules des centrales nucléaires ou des centrales à gaz entrent en considération pour combler le déficit d'approvisionnement en électricité de 600 MW prévisible en Suisse vers 2030. Pour FMB, l'option de l'énergie nucléaire doit être préservée.

(4991) 21 octobre: le conseiller fédéral Moritz Leuenberger confirme à la Ceate du Conseil des Etats que la sûreté constitue le critère suprême en matière de sélection du site d'un dépôt définitif pour déchets radioactifs (voir no 4982 de la chronique).

(4992) 24 octobre: les présidents respectifs du parti radical-démocratique (PRD) et de l'Union Démocratique du Centre (UDC), MM. Rolf Schweizer et Ueli Maurer, se félicitent du débat relatif à la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. "Je crois que l'énergie nucléaire a un avenir", estime M. Schweizer, tandis que pour M. Maurer, "il n'y aura aucune alternative à l'énergie nucléaire en Suisse pendant une période prévisible" (voir nos 4967 et 4990 de la chronique).

(4993) 28 octobre: sur mandat de l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, le Service d'approvisionnement en iodure de potassium annonce qu'entre fin novembre et mi-décembre 2004, la totalité des ménages résidants dans un rayon de 20 km autour des centrales nucléaires suisses recevront de nouveaux comprimés d'iodure de potassium.

(4994) Du 1^{er} au 19 novembre: une "Peer Review" ("revue par des pairs") se déroule à la centrale nucléaire de Beznau. Elle consiste à faire observer et apprécier les déroulements d'exploitation à Beznau par des collègues expérimentés ("Peers") d'autres centrales nucléaires.

(4995) 3 et 4 novembre: la Commission germano-suisse pour la sécurité des installations nucléaires tient son congrès annuel. Cette instance permet aux autorités de sûreté des deux pays d'échanger des informations sur le développement de l'énergie nucléaire et sur l'état des installations.

(4996) 5 novembre: la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) déclenche un exercice d'alarme pour l'équipe de secours d'urgence de la centrale nucléaire de Mühleberg.

(4997) 8 novembre : comme l'explique Swissnuclear, qui regroupe les directeurs responsables des centrales nucléaires suisses, dans une prise de position, la nouvelle carte du risque de tremblement de terre du Service Sismologique Suisse n'exige pas de réévaluation de la sécurité des centrales nucléaires suisses contre les tremblements de terre. Celles-ci

sont conçues pour des secousses bien plus fortes que les tremblements de terre qui sont pris en considération dans la carte. Le projet Pegasos, soutenu par Swissnuclear, a pour but d'évaluer la violence et l'impact d'un tremblement de terre encore plus rare ne se produisant qu'une seule fois en l'espace de 10 millions d'années.

(4998) 9 novembre: les Verts et le PS du canton de Berne soutiennent la stratégie énergétique du Conseil-exécutif selon laquelle l'ensemble de la production d'électricité devrait provenir d'énergies renouvelables à partir de 2034. La construction d'une nouvelle centrale nucléaire est catégoriquement rejetée (voir nos 4961 et 4990 de la chronique).

(4999) 16 novembre: par 107 voix contre 81, le Grand Conseil du canton de Berne rejette la stratégie énergétique du Conseil-exécutif et demande que soit présentée une nouvelle stratégie qui, en particulier, laisse ouverte l'option de l'énergie nucléaire. Le Grand Conseil suit ainsi l'avis de sa commission consultative (voir nos 4961, 4990 et 4998 de la chronique).

(5000) 16 novembre: Theo Vöggtli (PDC), membre du Grand Conseil d'Argovie, présente une interpellation concernant "L'évacuation possible de déchets nucléaires de haute activité et de moyenne activité à vie longue sur territoire argovien". Il demande la réalisation rapide d'un dépôt définitif sur le site le plus sûr.

(5001) Du 21 au 30 novembre: à la centrale nucléaire de Gösgen, une équipe de spécialistes ("Peers") procède à l'expertise de l'étude probabiliste de sûreté (EPS) spécifique aux installations. Les experts internationaux se montrent impressionnés par le niveau élevé de sûreté de la centrale.

(5002) 22 novembre: la centrale nucléaire de Leibstadt reçoit le certificat ISO 9001:2000 pour son système de gestion de la qualité fondé sur Intranet.

(5003) 22 novembre: 52 assemblages combustibles usés de la centrale nucléaire de Leibstadt sont transportés pour retraitement à l'usine de La Hague, en France.

(5004) 3 décembre: le Conseil fédéral supprime la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de Beznau 2 (voir no 4920 de la chronique).

(5005) 3 décembre: le Conseil fédéral met fin à la surveillance de droit atomique de la dernière parcelle de l'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens (voir nos 4856 et 4921 de la chronique).

(5006) 3 décembre: le Conseil fédéral approuve la requête d'autorisation de prélèvement et de déversement d'eau de refroidissement de la centrale nucléaire de Leibstadt (voir no 4897 de la chronique).

(5007) 3 décembre: le Conseil fédéral répond favorablement à la demande de l'Institut Paul-Scherrer (PSI) de pouvoir emmagasiner d'autres sortes de fûts et qu'il soit renoncé à la limitation de l'activité des déchets dans le dépôt intermédiaire fédéral (voir no 4878 de la chronique).

(5008) 3 décembre: le Conseil fédéral n'a aucune raison de douter de l'indépendance et des compétences professionnelles des autorités et commissions responsables en matière d'expertise de la démonstration fournie par la Nagra du stockage géologique profond. C'est la raison pour laquelle il rejette la motion "Déchets nucléaires. Dépôt final, deuxième équipe scientifique" du conseiller national Fehr (PS, SH). Selon les conclusions de l'AEN, la preuve de la sûreté apportée par la Nagra répond aux recommandations internationales en vigueur et aux pratiques internationales les plus performantes, rappelle le Conseil fédéral, qui propose par contre d'accepter le postulat "Lieu de stockage définitif des déchets radioactifs. Evaluer les variantes", postulat du même auteur. Le conseil fédéral estime qu'outre le Weinland zurichois, il faut mettre en évidence d'autres variantes (voir nos 4739, 4924 et 4927 de la chronique).

(5009) 7 décembre: au cours de l'année hydrologique écoulée (d'octobre 2003 à septembre 2004), la Suisse a consommé pratiquement autant d'électricité qu'elle en a produit. La part de l'électricité nucléaire s'est établie à 41% (voir no 4947 de la chronique).

(5010) 10 décembre: le Conseil fédéral adopte l'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu), qui entrera en vigueur le 1^{er} février 2005. Divers points ont été améliorés sur la base des réponses reçues dans le cadre de la consultation. C'est ainsi que la fréquence des dommages au cœur du réacteur a été supprimée comme critère de mise hors service des centrales. La loi sur l'énergie nucléaire et l'ordonnance sur l'application des garanties devraient entrer en vigueur le même jour (voir nos 4851, et 4956 à 4960 de la chronique).

(5011) 14 décembre: dans son évaluation de l'examen périodique de sûreté, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) constate qu'un nombre élevé de mesures de précaution ont été prises en matière de sûreté technique et organisationnelle à la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau.

(5012) Deux conteneurs de transport d'assemblages combustibles usés sont acheminés de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement de La Hague en France.

(5013) 17 décembre: en déposant la motion "Construction de centrales nucléaires. Décréter un moratoire de dix ans", le groupe des Verts au Conseil national entend obtenir une suspension pendant dix ans de toute autorisation de construction de centrales nucléaires. Selon le texte de la motion, le Conseil fédéral doit par ailleurs "montrer rapidement comment l'électricité produite par les centrales nucléaires existantes peut être compensée par des mesures accroissant le rendement énergétique et par l'utilisation des énergies renouvelables" (voir notamment le no 4990 de la chronique).

(5014) 20 décembre: la centrale nucléaire de Mühleberg reçoit les certifications pour sa gestion de la qualité (ISO 9001:2000), sa gestion environnementale (ISO 14001:2004) et sa gestion de la sécurité au travail (OHSAS 18001:1999).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} janvier au 31 mars 2005 (Martin Egger)

(5015) 1^{er} janvier 2005 : l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) change de nom et s'appelle désormais Forum nucléaire suisse (voir no 4988 de la chronique).

(5016) 6 janvier 2005 : si la contribution de 40% d'électricité que fournissent les centrales nucléaires suisses à la production électrique nationale provenait de centrales à gaz, les rejets de CO₂ de celles-ci seraient supérieurs à ceux de toutes les automobiles suisses, constate le Forum nucléaire suisse dans un communiqué de presse.

(5017) 10 janvier 2005: lors d'une conférence de presse organisée pour le 20^e anniversaire de la mise en service de la centrale nucléaire de Leibstadt, les exploitants et la direction de l'installation tirent un bilan et constatent que l'on escompte pouvoir exploiter la centrale de manière sûre au moins jusqu'en 2045.

(5018) 10 janvier 2005 : les installations nucléaires suisses ont été exploitées de manière sûre en 2004 également, constate la Division principale de la sécurité nucléaire (DSN) dans sa rétrospective. L'autorité de sûreté a classé au total sept événements survenus dans les centrales nucléaires (14 l'année précédente), dont quatre arrêts d'urgence du réacteur.

(5019) Du 10 au 28 janvier 2005 : une équipe de 22 experts procède à une « Peer Review » de WANO à la centrale nucléaire de Leibstadt. Cette « évaluation entre pairs » consiste à faire examiner et juger ses propres travaux par des collègues expérimentés d'autres centrales nucléaires.

(5020) 13 janvier 2005 : huit pays fondateurs, dont la Suisse, ont signé début janvier 2005 l'acte fondateur d'une association européenne des autorités de surveillance pour la protection des installations nucléaires (European Nuclear Security Regulators Association, ENSRA), annonce l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui représente la Suisse auprès de cette instance. Son objectif est de renforcer la coopération dans le domaine de la protection contre le sabotage.

(5021) Comme l'indique la conseillère nationale PDC soleuroise Elvira Bader dans une interview accordée au Bulletin du Forum nucléaire suisse, une pause sur la question du stockage définitif des déchets radioactifs « serait le pire de ce que l'on pourrait faire ». Les déchets radioactifs sont déjà là, et le stockage définitif des déchets en profondeur a été minutieusement préparé, estime la conseillère nationale, pour laquelle il s'agit de séparer les rêves de la réalité en matière d'énergie.

(5022) Au cours de l'exercice 2003/2004, les Forces motrices de la Suisse centrale (CKW) ont prélevé 49,1% de leur électricité de centrales nucléaires. 19,5% ont été produits dans des centrales hydrauliques, et les 31,4% restants sont provenus du mix électrique européen.

(5023) 17 janvier 2005 : lors de l'examen de cet objet par le Conseil cantonal de Zurich, les promoteurs de l'initiative populaire cantonale « Consultation de la population pour les questions atomiques » la retirent, estimant que la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire qui prévoit un référendum national facultatif, mais pas de votations cantonales sur l'autorisation générale d'un dépôt géologique en profondeur, rend l'initiative sans objet (voir nos 4880 et 5010 de la chronique).

(5024) 19 janvier 2005 : deux conteneurs de déchets vitrifiés de haute activité arrivent au Centre de stockage intermédiaire Zwiilag en provenance de l'usine de retraitement de La Hague. Les éléments combustibles

correspondants ont permis de produire 28 milliards de kWh d'électricité, une quantité d'électricité suffisante pour approvisionner la Suisse pendant six mois.

(5025) 27 janvier 2005 : BKW FMB Energie SA soumet au Conseil fédéral une demande de suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg (voir no 5004 de la chronique).

(5026) 27 janvier 2005 : un séminaire organisé par la Commission fédérale de protection contre les radiations et de surveillance de la radioactivité (CPR) parvient à la conclusion que le risque des rayonnements est évalué correctement en Suisse.

(5027) 28 janvier 2005 : l'Office fédéral de l'énergie présente sur Internet le rapport « Energies renouvelables et nouvelles installations nucléaires » du PSI. L'introduction de centrales nucléaires du type EPR devrait entraîner une baisse des coûts et une sûreté encore plus élevée. Ceci permettrait également de préserver le mix électrique de la Suisse, pratiquement exempt de CO₂.

(5028) 28 janvier 2005 : selon son programme annuel 2005, le PS Suisse prévoit diverses actions dans le but d'empêcher la construction d'une nouvelle centrale nucléaire.

(5029) 31 janvier 2005 : avec un taux d'utilisation de 90,2%, les centrales nucléaires suisses ont à nouveau démontré leur fiabilité l'année dernière et livré 25,43 milliards de kWh au réseau, soit 2% environ de moins que l'année précédente.

(5030) 31 janvier 2005 : Greenpeace et la Fondation suisse de l'énergie (FSE) demandent dans un communiqué de presse que des améliorations complémentaires soient apportées à l'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu). Les organisations craignent que de nouveaux types de centrales nucléaires présentent un potentiel de danger si faible qu'aucune autorisation générale selon la l'OENu ne soit plus nécessaire et qu'un référendum facultatif ne soit plus possible.

(5031) 1^{er} février 2005 : la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire (LEnu) entre en vigueur. Elle remplace la loi sur l'énergie atomique de 1958 et l'arrêté fédéral de 1978 concernant la loi sur l'énergie atomique (voir no 5010 de la chronique).

(5032) 3 février 2005 : le Conseil fédéral élit trois nouveaux membres au sein de la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires, à savoir Mme Anne Eckhardt, le Prof. Gudela Grote, et M. Urs Weidmann.

(5033) Février 2005 : au cours de ce mois, les livraisons de chaleur de la centrale nucléaire de Beznau au Réseau régional d'approvisionnement en chauffage à distance Refuna ont permis d'économiser plus de 2000 tonnes d'huile de chauffage.

(5034) Deux conteneurs de transport d'assemblages combustibles usés sont acheminés par chemin de fer de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement française de La Hague.

(5035) 15 et 18 février 2005 : les conseillers nationaux Fulvio Pelli et Georges Theiler, tous deux candidats à la présidence du PRD, approuvent l'énergie nucléaire. A la question de savoir s'il est favorable à la construction d'une nouvelle centrale nucléaire, Fulvio Pelli, qui sera élu plus tard, répond ce qui suit dans une interview accordée au quotidien Tages Anzeiger : « Je n'ai pas peur de l'énergie atomique et pourrais tout à fait m'imaginer que l'on remplace Mühleberg par une centrale nucléaire plus sûre ».

(5036) 16 février 2005 : le Protocole de Kyoto entre en vigueur (voir no 4836 de la chronique).

(5037) 23 février 2005 : le Conseil fédéral ne veut pas de moratoire pour les autorisations de centrales nucléaires et demande le rejet de la motion « Construction de centrales nucléaires. Décréter un moratoire de dix ans » présentée par la conseillère nationale lucernoise Cécile Bühlmann (Verts). Le gouvernement national renvoie au net rejet, en mai 2003, des initiatives antiatomiques (voir no 4811 de la chronique).

(5038) 24 février 2005 : pour les avions volant selon les règles de vol aux instruments, l'Office fédéral de l'aviation civile fixe la hauteur minimale de vol au-dessus des centrales nucléaires à 1000 m dans un rayon de 1500 m autour des installations.

(5039) 14 mars 2005 : dans une motion intitulée « Nouvelles centrales nucléaires. Respect des droits populaires », le conseiller national bâlois Rudolf Rechsteiner (PS) demande que l'ordonnance sur l'énergie nucléaire exige en tous cas

une autorisation générale pour les réacteurs de puissance commerciaux et laisse donc ouverte la possibilité d'un référendum facultatif (voir no 5030 de la chronique).

(5040) Un conteneur de transport chargé d'assemblages combustibles usés est acheminé par chemin de fer de la centrale nucléaire de Gösgen à l'usine de retraitement de La Hague.

(5041) 17 mars 2005 : l'exercice général de secours d'urgence Kronos se déroule à Leibstadt sous la direction de la Commission fédérale pour la protection ABC. Les objectifs de l'exercice sont atteints.

(5042) 17 mars 2005 : dans l'interpellation « Evacuation des déchets radioactifs. Le point sur la stratégie », la conseillère nationale argovienne Doris Stump (PS) pose des questions sur la concrétisation des recommandations formulées par le Groupe d'experts pour les modèles de gestion des déchets radioactifs (Ekra) en 2002 (voir no 4714 de la chronique).

(5043) 28 mars 2005 : une perturbation survenue à l'intérieur de l'alternateur entraîne un arrêt de la turbine de la centrale nucléaire de Leibstadt. Le réacteur, qui n'est pas touché par l'événement, est ensuite mis à l'arrêt par l'équipe d'exploitation.

(5044) 30 mars 2005 : la centrale nucléaire de Leibstadt restera à l'arrêt au moins jusqu'à fin avril, indique l'exploitant. Un contact à la terre s'est produit sur la tête de bobine de l'alternateur. L'examen du point d'endommagement exige que l'on démonte le rotor de l'alternateur (voir no 5043 de la chronique).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} avril au 30 juin 2005 (Martin Egger)

(5045) 6 avril 2005 : la centrale nucléaire de Leibstadt communique que l'arrêt consécutif à un endommagement de l'alternateur durera jusqu'à fin mai au moins. La sécurité d'approvisionnement de la Suisse est assurée par des importations d'électricité (voir no 5044 de la chronique).

(5046) 6 avril 2005 : au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag), l'exploitation à l'essai en actif du four à plasma qui avait commencé mi-février s'achève avec succès. Le cisailage et l'incinération des déchets de faible activité permettront de diminuer leur volume d'un facteur six.

(5047) 8 avril 2005 : un conteneur de stockage et de transport chargé de 97 assemblages combustibles usés est acheminé de la centrale nucléaire de Leibstadt au Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag).

(5048) 13 avril 2005 : la Suisse adhère à l'accord international sur le développement de centrales nucléaires de la quatrième génération (GIF). L'Institut Paul-Scherrer pourra ainsi participer activement à ce projet de recherche international.

(5049) 14 avril 2005 : la part de l'électricité nucléaire dans l'ensemble de la production d'électricité de la Suisse a atteint 40,0% l'année dernière. L'excédent exportateur de la Suisse a baissé à 0,7 milliard de kWh, et la consommation d'électricité a augmenté de 1,9%.

(5050) 19 avril 2005 : suite à l'endommagement de l'alternateur, la révision annuelle de la centrale nucléaire de Leibstadt, qui était prévue pour août, est avancée (voir no 5044 de la chronique).

(5051) 22 avril 2005 : la centrale nucléaire de Leibstadt annonce lors d'une conférence de presse que les plateaux de serrage de l'alternateur sont si endommagés qu'elles doivent être remplacées. Etant donné qu'il faut les fabriquer et que leur montage exige beaucoup de travaux, l'interruption de l'exploitation durera jusqu'en septembre 2005 (voir no 5044 de la chronique).

(5052) 23 avril 2005 : au cours de la révision annuelle de la centrale nucléaire de Leibstadt, un assemblage combustible a été replacé dans le cœur du réacteur bien que les barres de commande n'aient pas encore été toutes introduites. Cette procédure, qui est contraire aux spécifications techniques, est classée au niveau 1 de l'Echelle internationale des événements nucléaires Ines (voir no 5050 de la chronique).

(5053) 26 avril 2005 : lors de sa conférence de presse annuelle, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) parvient à la conclusion que les installations suisses sont en bon état et qu'elles sont bien gérées ; leur niveau de sûreté est très élevé et leur impact radiologique est faible.

(5054) 28 avril 2005: le Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires (Agneb) parvient à la conclusion qu'avec le projet Argile à Opalinus, la Nagra a fourni la preuve du site et démontré la faisabilité de la construction d'un dépôt géologique en profondeur (voir no 4739 de la chronique).

(5055) 28 avril 2005 : les Verts entendent lutter contre tout projet de stockage définitif aussi longtemps qu'on ne disposera pas d'un scénario contraignant d'abandon du nucléaire.

(5056) Le couple de faucons pèlerins élève quatre petits sur la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Leibstadt. Comme le montre une étude sur la tour de réfrigération de Gösgen, des faucons pèlerins s'y trouvent bien, mais ils ne font pas de petits.

(5057) 21 mai 2005 : la centrale nucléaire de Gösgen est arrêtée pour le renouvellement du combustible et la révision annuelle.

(5058) 23 mai 2005 : selon les Verts, l'approvisionnement en énergie de la Suisse jusqu'en 2050 devra pouvoir être assuré sans énergie fossile et sans nucléaire.

(5059) 24 mai 2005 : dans ses perspectives sur l'électricité en 2020, Axpo prévoit un déficit d'approvisionnement à partir de 2018. L'entreprise entend garantir la sécurité de l'approvisionnement par un mix énergétique associant nouvelles énergies renouvelables, force hydraulique, énergie nucléaire et énergies fossiles.

(5060) 31 mai 2005 : un sondage de la Nagra indique que deux tiers des personnes interrogées accepteraient un dépôt de déchets radioactifs à proximité de leur domicile. Pour 90% de ces personnes, la sûreté est le critère primordial.

(5061) 10 juin 2005 : c'est le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) et non pas le Conseil fédéral qui décidera si la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg doit être supprimée (voir no 5025 de la chronique).

(5062) 17 juin 2005 : la journée d'information « Gestion des déchets radioactifs et durabilité » du Forum nucléaire suisse permet de constater que l'énergie nucléaire soutient très bien la comparaison sur les plans de la compétitivité, de l'impact sur l'environnement et de la sécurité d'approvisionnement. La priorité est maintenant la solution politique de l'évacuation des déchets radioactifs.

(5063) 17 juin 2005 : un conteneur de transport et de stockage chargé de 97 assemblages combustibles usés est acheminé de la centrale nucléaire de Leibstadt à Zwiilag (Centre de stockage intermédiaire de Würenlingen).

(5064) 21 juin 2005 : lors d'une conférence de presse, la centrale nucléaire de Leibstadt indique la raison de l'endommagement de l'alternateur : la conjugaison de divers facteurs a entraîné un fort échauffement et une extension des segments des plateaux de serrage. Des calculs et des analyses en laboratoire ont indiqué que la fente de 0,6 mm entre les segments était trop petite, si bien qu'il s'est produit un contact qui a entraîné un court-circuit et une fonte au point de contact (voir no 5043 de la chronique).

(5065) 22 juin 2005 : le Conseil fédéral approuve l'accord de l'ONU relatif à la lutte contre le terrorisme nucléaire.

(5066) Fin juin 2005 , la puissance des centrales nucléaires de Beznau et de Mühleberg a dû être réduite de quelques pour-cent pendant certains jours pour respecter les valeurs légales en matière de température de l'eau de refroidissement.

(5067) 29 juin 2005 : le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire (LRCN).

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2005 (Martin Egger)

(5068) 1er juillet: après l'achèvement de la révision annuelle, la centrale nucléaire de Gösgen est recouplée au réseau avec 40 assemblages combustibles neufs contenant de l'uranium frais ou de retraitement (voir no 5057 de la chronique).

(5069) 2 juillet: la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour le renouvellement du combustible.

(5070) 4 et 5 juillet: une défaillance électronique du réglage des turbines et l'ouverture intempestive d'une soupape de décharge entraînent un arrêt de la turbine et de l'alternateur de la centrale nucléaire de Gösgen.

(5071) 6 juillet: le Conseil fédéral ouvre la consultation sur les ordonnances suivantes: ordonnance sur les qualifications du personnel des installations nucléaires, ordonnance sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes dans le domaine des installations nucléaires, ordonnance sur les équipes de surveillance des installations nucléaires, et ordonnance sur les récipients et les conduites classés pour la sécurité des installations nucléaires.

(5072) 8 juillet: un conteneur de transport chargé de 97 assemblages combustibles usés est acheminé de la centrale nucléaire de Leibstadt au Centre d'entreposage de Würenlingen (Zwilag).

(5073) 13 juillet: l'exploitation en puissance de la tranche 1 de la centrale nucléaire de Beznau reprend avec 20 assemblages combustibles neufs (voir no 5044 de la chronique).

(5074) Juillet: la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg doit être réduite pendant 20 jours pour respecter la concession cantonale de droits d'eau d'usage.

(5075) 30 juillet: la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est arrêtée pour le renouvellement du combustible et la révision annuelle.

(5076) 7 août: la centrale nucléaire de Mühleberg est arrêtée pour la révision annuelle et le renouvellement du combustible.

(5077) 25 août: la centrale nucléaire de Leibstadt est redémarrée après réparation de l'alternateur et de vastes travaux de maintenance.

(5078) 30 août: la centrale nucléaire de Leibstadt fournit à nouveau de l'électricité pour la première fois depuis le 29 mars (voir no 5044 de la chronique).

(5079) 1er septembre: dans le cadre d'un essai périodique réalisé à la centrale nucléaire de Leibstadt, une soupape est ouverte involontairement, ce qui entraîne un arrêt automatique du réacteur. La production reprend le jour suivant.

(5080) 2 septembre: après l'achèvement de la révision annuelle, la centrale nucléaire de Mühleberg est remise en service avec 40 assemblages combustibles neufs.

(5081) 5 septembre : selon une étude sur l'impact socio-économique de l'aménagement, dans le Weinland zurichois, d'un dépôt géologique en profondeur pour déchets de haute activité, le projet entraînerait des conséquences positives pour l'économie locale mais une dégradation de l'image des produits agricoles avec dénomination de l'origine.

(5082) 8 septembre: le conseiller fédéral Moritz Leuenberger constitue un comité consultatif chargé de suivre l'élaboration du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» et de conseiller l'Office fédéral de l'énergie, responsable du dossier, lors du déroulement de la procédure.

(5083) 11 septembre: après l'achèvement de la révision annuelle, la tranche 2 de la centrale nucléaire de Beznau est recouplée au réseau avec 20 assemblages combustibles neufs.

(5084) 12 septembre: le Detec met à l'enquête publique les rapports et expertises relatifs à la démonstration de la faisabilité du stockage géologique des déchets de haute activité, démonstration présentée par la Nagra en 2002. Ces rapports et expertises marquent la fin de l'examen technique effectué par les autorités fédérales.

(5085) Septembre: la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg doit être réduite légèrement pendant cinq jours pour respecter la concession cantonale de droits d'eau d'usage.

(5086) 23 septembre: lors de la 1ère assemblée générale du Forum nucléaire suisse, Mme Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'Areva, présente une conférence sur les perspectives de l'énergie nucléaire en Europe et dans le monde.

(5087) 23 septembre: dans le cadre de l'assemblée générale du Forum nucléaire suisse, la Société suisse des ingénieurs nucléaires décerne son prix pour l'information du public à Mme Heidi Blattmann, rédactrice à la Neue Zürcher Zeitung, pour l'excellence de ses travaux journalistiques.

(5088) 23 septembre: le Conseil fédéral propose l'acceptation de la motion «Déchets nucléaires hautement radioactifs. Etude de faisabilité du stockage final» du conseiller aux Etats zurichois Hans Hofmann (UDC). La motion demande que le Conseil fédéral prenne une décision sur la démonstration de la faisabilité du stockage géologique d'ici mi-2006. Le Conseil fédéral laisse entrevoir cette décision pour le courant du deuxième semestre 2006.

(5089) 23 septembre: le Conseil fédéral répond à l'interpellation « Remplacement des centrales nucléaires. Garantie de la sécurité d'approvisionnement » du groupe UDC au Conseil national. Il considère que les centrales thermiques fossiles constituent une étape intermédiaire en vue d'une alternative à examiner et qu'elles devraient compenser les émissions de CO₂ par des mesures de réduction à l'extérieur de l'installation.

Chronique des événements nucléaires en Suisse du 1^{er} octobre au 31 décembre 2005 (Martin Egger)

(5090) 9 septembre 2005 (additif) : Horst-Michael Prasser succède à George Yadigaroglu comme professeur ordinaire de systèmes nucléaires à l'EPF de Zurich. Horst-Michael Prasser travaillait auparavant au Centre de recherche de Rossendorf, près de Dresde, comme professeur de thermo-hydraulique (voir no 4985 de la chronique).

(5091) 4 octobre 2005 : le Conseil des Etats transmet au Conseil fédéral la motion « Déchets nucléaires hautement radioactifs. Etude de faisabilité du stockage final » du conseiller aux Etats zurichois Hans Hofmann (UDC). La motion demande une décision du Conseil fédéral sur la démonstration de la faisabilité du stockage géologique d'ici l'été 2006, ainsi que l'élaboration rapide du plan sectoriel (voir no 5088 de la chronique).

(5092) 12 octobre 2005 : douze assemblages combustibles usés sont transportés de la centrale nucléaire de Mühleberg à l'usine de retraitement de La Hague. Il s'agit du dernier transport de combustible d'une centrale nucléaire suisse avant le moratoire de dix ans sur le retraitement.

(5093) 24 octobre 2005 : la Suisse soumet le deuxième rapport national relatif à la Convention internationale sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. Ce rapport expose la façon dont la Suisse remplit les obligations de la Convention.

(5094) 27 octobre 2005 : l'exercice annuel de secours d'urgence se déroule à la centrale nucléaire de Mühleberg sous la surveillance de l'autorité compétente.

(5095) 1^{er} novembre 2005 : Swisselectric se félicite de l'objectif du Conseil fédéral d'une ratification de la Convention internationale révisée sur la responsabilité civile en matière d'énergie nucléaire. L'organisation s'oppose par contre à une augmentation de la somme de couverture (voir no 5067 de la chronique).

(5096) 3 et 4 novembre 2005: la commission germano-suisse de la sécurité des installations nucléaires DSK tient son congrès annuel. Des représentants du Bade-Württemberg qualifient d'exemplaire la politique d'information de la Suisse en matière de gestion des déchets radioactifs.

(5097) 12 novembre 2005 : le PS exige dans une résolution l'abandon intégral de l'énergie nucléaire et demande que la décision sur le site d'un dépôt définitif ne soit prise que lorsque la construction de nouvelles centrales nucléaires sera exclue et que l'exploitation des centrales nucléaires existantes sera limitée dans le temps.

(5098) 15 novembre 2005 : lors de l'examen du rapport cantonal sur la planification énergétique, le Grand Conseil du canton d'Argovie se déclare fermement partisan de l'énergie nucléaire.

(5099) 22 novembre 2005 : le rapport sur la planification énergétique du canton d'Argovie échoue lors du vote final, le PS et les Verts rejetant la profession de foi en faveur de l'énergie nucléaire et l'UDC exprimant des réserves formelles contre ce rapport (voir no 5098 de la chronique).

(5100) 24 et 25 novembre 2005 : le cours d'approfondissement « Approvisionnement énergétique durable grâce à l'énergie nucléaire » du Forum nucléaire suisse se déroule à Brugg et réunit 131 participants.

(5101) 25 novembre 2005 : selon l'exposé présenté par M. Manfred Thumann, chef du département Energie nucléaire des Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse, lors du cours d'approfondissement du Forum nucléaire suisse, la construction d'une nouvelle centrale nucléaire en Suisse coûterait entre 3,6 et 4,8 milliards de francs, selon sa taille.

(5102) Décembre 2005 : Barbara Suter reprend de Leo Erne la direction du service de presse et d'information de la centrale nucléaire de Leibsdadt. Leo Erne part à la retraite après avoir exercé cette fonction pendant 22 ans.

(5103) 5 décembre 2005 : lors d'une deuxième campagne d'incinération à Zwiilag, 134 fûts de déchets faiblement radioactifs sont fondus dans le four à plasma de l'installation.

(5104) 6 décembre 2005 : Jean-Marc Cavedon, directeur du département Energie nucléaire et sûreté à l'Institut Paul-Scherrer (PSI), devient membre du conseil d'administration de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (IRSN) français.

(5105) 12 décembre 2005 : la consultation publique du dossier sur la démonstration de la faisabilité du stockage géologique est terminée. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a reçu quelque 4000 prises de position, dont 3800 d'Allemagne, 800 de Suisse, 200 d'Autriche et 5 de France. Le Conseil fédéral veut prendre des décisions séparées sur la question fondamentale de la gestion des déchets et sur le site concret d'un dépôt (voir no 5084 de la chronique).

(5106) 12 décembre 2005 : après d'intenses négociations, la commune de site de Däniken et la Centrale nucléaire de Gösgen Däniken AG s'entendent sur les impôts et redevances. La centrale versera désormais chaque année à la commune entre 3,8 et 4 millions de francs.

(5107) 13 décembre 2005 : la coopération entre la Suisse et Euratom dans le domaine de la recherche sur la fusion nucléaire et la physique des plasmas est prolongée d'un an, à savoir jusqu'au 31 décembre 2006.

(5108) 21 décembre 2005 : le Conseil fédéral ouvre la consultation relative au projet de loi sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (LIFSN). La loi vise à instaurer l'autonomie juridique de l'actuelle Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

(5109) 22 décembre 2005 : le conseil d'Etat zurichois demande que parallèlement au Weinland zurichois, l'on examine d'autres sites de stockage définitif. Il estime que le canton est déjà bien chargé en équipements d'infrastructure de portée nationale (voir no 5084 de la chronique).